

# 523<sup>e</sup> Le Petit Tram

Mars 2023

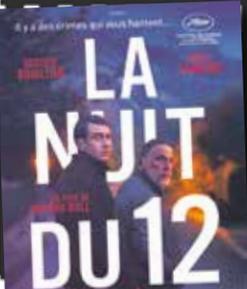


LE MENSUEL CULTUREL ET ASSOCIATIF DES HABITANTS DE HAUT-ITTRE, ITTRE ET VIRGINIAL - UNE ÉDITION DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE

Centre culturel d'Ittre  
**SOIRÉE CINÉMA**



## la tournée des magritte du cinéma



### LA NUIT DU 12

**LUNDI 20 MARS À 20H**

ACCUEILLI AU THÉÂTRE DE LA VALETTE (Rue Basse 11, 1460 Ittre)  
Séance : 5 € - Soupe bio à partir de 19h (5 €)

[www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be) - [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)  
067/64 73 23



Centre culturel d'Ittre



# CREA LISONS

## L'EXPOSITION DES ÉLÈVES

### Du livre à l'œuvre

**Du dimanche 19/03 au dimanche 26/03**

- Vernissage : le dimanche 19/03 à 11h en présence des artistes, des enseignants, des enfants et des parents
- (visites scolaires la semaine du 20/03 au 24/03) - Les samedis et dimanche de 13h00 à 17h00 et la semaine sur rendez-vous
- Au Centre culturel d'Ittre (Espace Bauthier) - 36, Rue de la Montagne 1460 Ittre

[www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be) - [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)  
067/64 73 23



→ détails en page 2

**CENTRE CULTUREL D'ITTRE**

**CINÉ-SOUBE**

**TOURNÉE DES MAGRITTE 2023 À ITTRE**

Lundi 20 mars 19h : soupe – 20h : film

**LA NUIT DU 12**

À la PJ chaque enquêteur tombe un jour ou l'autre sur un crime qu'il n'arrive pas à résoudre et qui le hante. Pour Yohan c'est le meurtre de Clara. Les interrogatoires se succèdent, les suspects ne manquent pas, et les doutes de Yohan ne cessent de grandir. Une seule chose est certaine, le crime a eu lieu la nuit du 12.

**Thriller franco-belge de Dominik Moll**

**Avec Bastien Bouillon, Bouli Lanners (Magritte du meilleur acteur**

**2023 et César du Meilleur second rôle 2023), Théo Cholbi VOF – 114 min.**

**Magritte du meilleur film étranger 2023 - César du meilleur film 2023 – Sélection officielle du Festival de Cannes 2022**

**INFOS ET RÉSERVATIONS  
CENTRE CULTUREL D'ITTRE  
[WWW.ITTRECULTURE.BE](http://WWW.ITTRECULTURE.BE)  
[INFO@ITTRECULTURE.BE](mailto:INFO@ITTRECULTURE.BE)  
067 64 73 23**



**10/03 à 20h  
12/03 à 11h**

## LE CAMÉLÉON

PAR LA CIE BAKELUTE

**Places limitées**

**L'occasion de découvrir, autour d'un verre entre ami-es, que la marionnette c'est aussi pour les grand-es !** MIKMAK Festival vous propose un spectacle en tournée au cœur de votre village. La marionnette sort des salles de spectacle pour venir directement à votre rencontre. Elle interpelle, elle questionne, elle amuse, elle s'invite dans vos espaces quotidiens ! Une belle façon de faire connaissance ! Cette année, c'est Guillaume Alexandre qui fera la tournée des bars, cafés et restaurants avec son spectacle "Le Caméléon", du théâtre d'objets pour pickpocket.

**Rendez-vous le vendredi 10/03 à 20h Chez Bobbi et/ou le dimanche 12/03 à 11h lors du brunch de L'Etable D'hôtes.**  
[WWW.MIKMAKFESTIVAL.BE](http://WWW.MIKMAKFESTIVAL.BE)

## CENTRE CULTUREL D'ITTRE

## CRÉA-LISONS : QUAND LES ÉLÈVES S'EMPARENT D'UN LIVRE POUR CRÉER UNE EXPOSITION D'ARTS PLASTIQUES



## DU LIVRE À L'ŒUVRE

Créa-Lisons est une démarche de promotion de la lecture et des Arts plastiques proposée par le Service PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique) de l'Administration Générale de la Culture en collaboration avec la Direction des Centres culturels. Le Centre culturel d'Ittre s'est approprié cette action, à destination des classes de M3 et P1 de tous les réseaux, types et formes d'enseignement organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celle-ci a pour objectifs de : sensibiliser les enfants aux livres et à la lecture ; développer la curiosité artistique des enfants à partir d'une lecture de qualité et adaptée à leur âge ; permettre aux enfants de sortir de la classe lors de la visite d'une exposition ; partager leur expérience avec d'autres classes.

## DES LIVRES, DES ARTISTES ET DES ENFANTS QUI EXPOSENT

Quatre classes des écoles communales de notre entité participent à cette activité. Les élèves ont sélectionné 2 livres parmi les 4 proposés (*On joue à cache-cache?* de Léa Viana Ferreira chez CotCotCot Editions ; *Nino* d'Anne Brouillard aux Editions des Eléphants ; *Des trucs comme ci des trucs comme ça* de Bernadette Gervais aux Editions Les Grandes Personnes ; *Le bison Non-Non* de Victoire de Changy et Marine Schneider chez Cambourakis) et ils suivent actuellement des ateliers créatifs avec deux artistes et animatrices d'arts plastiques du village : Aurélie Quairiaux et Elisa Robet.



La finalité du projet est d'exposer les œuvres, inspirées des livres et réalisées par les enfants, au Centre culturel, dans les salons de l'Espace Bauthier, du 19 au 24 mars 2023. Le vernissage aura lieu le dimanche 19 mars à 11h au même endroit.

Mais, que va-t-on pouvoir admirer dans cette exposition ? ... Laissons Elisa et Aurélie nous décrire ce qu'elles ont déjà réalisé ou ce qu'elles vont entreprendre avec les élèves...

## ELISA ROBET ACCOMPAGNE LES CLASSES DE 3IÈME MATERNELLE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ITTRE ET DE 1IÈRE PRIMAIRE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VIRGINAL

La classe des M3 de l'école communale d'Ittre a choisi le livre «*Des trucs comme ci, des trucs comme ça*». Je suis donc partie sur l'idée de réaliser un cabinet de curiosité afin d'y exposer tous les «trucs» que les enfants auront pu récolter de leur côté : morceaux de ficelle, pièces de puzzle, cailloux, bâtonnets, morceaux de jouet, reliques de doudou, plumes, grelots, paillettes, bouchons... pour ensuite les classer par famille de trucs et les exposer dans des cases assemblées entre elle, rappelant le style d'illustration du livre.

Pour la classe des P1 de l'école de Virginal, laquelle a choisi «*On joue à cache-cache*», mon idée est de s'approprier le livre en le transposant dans l'univers

de la classe.

«On joue à cache-cache... dans la classe» nous amène donc à une réalisation collective en 3D sous forme d'un genre de maquette.

Pour ce faire, la base de la matière est créée par la prise de photos de chacun des enfants dans une position de «cachette» et d'un maximum d'éléments composant la classe (mobilier, matériels...). Ce qui m'importe étant surtout le fait de se cacher et la posture du corps que cela entraîne. J'imprimerai et découperai ensuite le tout qui nous servira de base pour la mise en œuvre. Le principe est de créer un décor de la classe dans lequel les enfants viendront cacher leur personnage (en prenant soin de laisser un élément visible pour que le public puisse les trouver. Lors du premier atelier, nous avons donc joué à cache-cache pour de vrai, dans la classe, ce qui m'a permis de prendre les enfants en photo et de les mettre physiquement dans le bain.

## AURÉLIE QUAIRIAUX ACCOMPAGNE LES DEUX CLASSES DE PREMIÈRE PRIMAIRE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ITTRE

Pour chaque classe nous mettrons en avant les techniques dites mixtes.

## «On joue à cache-cache»

En découvrant ce livre, je me suis tout de suite dit que les couleurs étaient extraordinaires ! Il était donc évident qu'il fallait mettre cela en avant. Faire découvrir aux enfants les techniques dites mixtes prenait alors tout son sens dans ce contexte. Le pastel gras et l'aquarelle. Deux textures très différentes qui ne se mélangent pas : une est un corps gras, l'autre à l'eau. Cela donnera une illusion de relief. Nous nous inspirerons aussi d'un mouvement artistique de l'époque néo-impressionnisme qui évoque les décors de ce livre : le pointillisme, une technique qui consiste à superposer les couleurs au lieu de les mélanger. L'aquarelle apportera des parties transparentes et le pastel des touches de couleurs pures. C'est l'œil du spectateur qui donnera l'illusion qu'elles sont mélangées. A nous de réaliser notre propre illustration sur base des textes qui ne sont pas toujours évidents. Pas facile ! Lors de la première séance, une page du livre a été attribuée par enfant pour un dessin au crayon.

Les résultats sont déjà super chouettes : les personnages, les décors. Ceux-ci seront une base pour tous les enfants et utilisés en collage dans leur œuvre. Le résultat sera lumineux, harmonieux et haut en couleurs !



## «Des trucs comme ci des trucs comme ça»

Drôle de livre ! Pas beaucoup de texte ... Mais plein de trucs ! ... Que faire ? L'idée d'apprendre à développer l'imagination et les facultés créatives était les clefs pour cet atelier. Détourner un simple truc en un super truc... Une contrainte ! Prendre deux caractéristiques des trucs évoqués par 'familles' dans le livre. Les trucs qui pincet et qui se ferment par exemple. Est-ce que ça serait juste une pince à linge ou peut-être un pélican ? Au 1er atelier, les enfants ont dû choisir, par groupe de deux, un truc. Réaliser ensemble un croquis en détournant celui-ci et en reprenant les caractéristiques demandées... Cela est devenu un super truc ! Peut-être un animal ? Ou bien un lieu ? Maintenant, ils vont devoir chacun réaliser leur propre œuvre en s'inspirant du travail collectif et en y intégrant leur truc. Je me suis dit que pour donner une autre dimension à ces œuvres, employer les techniques mixtes était aussi très intéressant. Cette fois, nous utiliserons l'aquarelle qui fixera le pastel sec, le crayon pour le contraste et le pastel sec. Un résultat bien étonnant dans lequel nous retrouverons profondeur et illusion. Alors que deviendront ces super Trucs ?! ... Venez le découvrir lors de l'exposition !

**Soyez toutes et tous les bienvenus pour découvrir les œuvres des enfants, feuilleter les livres qui les ont inspirés, entendre leurs explications et revivre leurs parcours créatifs avec la présence des professeurs et des artistes.**



**Expo Créa-Lisons : du 19/03 au 24/03.**

**Au Centre culturel d'Ittre - Espace Bauthier  
36, rue de la Montagne - Ittre  
Samedi et dimanche de 13h00 à 17h00  
et la semaine sur rendez-vous.**

**Vernissage : le dimanche 19/03 à 11h en présence des artistes, des enseignants, des enfants et des parents.**

**info@ittreculture.be - www.ittreculture.be  
067 64 73 23.**

*Ludovic Devriendt et Karim Sarton  
Centre culturel d'Ittre*

# DÉCOUVREZ TOUT LE PROGRAMME DU NOUVEAU FESTIVAL CULTUREL ITTROIIS

## LE CHANT DES ORGUES



C'est dans le cadre du projet de restauration du Médiophone de l'église Saint-Laurent de Haut-Ittre qu'est née l'idée du Festival des Orgues d'Ittre : LE CHANT DES ORGUES. La commune d'Ittre possède trois orgues d'exception, tous uniques. Il est apparu incontournable de leur redonner vie dans l'intérêt du patrimoine comme de celui de la culture. L'ambition est de programmer, chaque année et le temps d'un week-end, un ensemble de manifestations musicales de qualité, avec l'orgue pour fil directeur: concerts, conférences, visites commentées ou spectacles dédiés aux plus jeunes. Les bénéfices des Festivals successifs iront exclusivement à la restauration des orgues. Le premier, vous l'aurez déjà compris, sera le Médiophone de Haut-Ittre !

Ce défi a été relevé avec enthousiasme par 3 opérateurs culturels locaux : le Centre culturel d'Ittre, le Syndicat d'initiative d'Ittre, l'association Musique Class'Ittre et les Amis du Médiophone de Haut-Ittre.

**LE CHANT DES ORGUES**

**FESTIVAL ITTRE 21-22-23 AVRIL 2023**

**INFOS & RESERVATIONS > ITTRETOUTISME.COM**

**CONCERTS - CHOEURS - CONFERENCE - CINEMA - ENFANTS**

■ **VENDREDI 21 AVRIL À 20H**  
**ENTRE CHANTS ET VENTS (CONCERT)**  
 Robert Ferrière – Orgue  
 Ensemble vocal les fadaises  
 Dir. : Joëlle Hoet  
 Église Saint-Pierre • Virginal



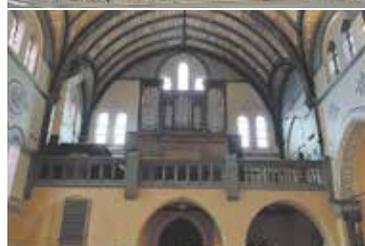
■ **SAMEDI 22 AVRIL À 17H**  
**L'ORGUE, INSTRUMENT-ROI (CONFÉRENCE)**  
 Jean-Marc Onkelinx  
 Église Saint-Laurent • Haut-Ittre



■ **SAMEDI 22 AVRIL À 20H30**  
**LA MUSIQUE DES PLUS GRANDS MAÎTRES BRUXELLOIS : CORNET, VAN DEN KERCHOEVEN et MAILLY (CONCERT)**  
 Guy Van Waas – Orgue  
 Église Saint-Pierre • Virginal



■ **DIMANCHE 23 AVRIL À 15H00, 15H30 ET 16H**  
**VISITES PATRIMONIALES GUIDÉES**  
 Commentateur : Didier Dubray  
 Église Saint-Remy • Ittre



■ **DIMANCHE 23 AVRIL À 16H00 ET 18H30**  
**AIRS ET SONATES D'ÉGLISE À LA FIN DU XVIIÈME SIÈCLE (CONCERT)**  
 Étudiants du Département de Musique Ancienne et de la Classe d'Orgue du Conservatoire Royal de Bruxelles  
 Dir. Artistique : Benoît Mernier  
 Église Saint-Laurent • Haut-Ittre



■ **SAMEDI 22 AVRIL À 15H ET 16H30**  
**CHAPLIN, KEATON et LAUREL & HARDY (CINÉMA BURLESQUE / JEUNE PUBLIC)**  
 Jean Jadin – Orgue  
 Église Saint-Pierre • Virginal



**INFOS ET RÉSERVATIONS :**  
 SYNDICAT D'INITIATIVE D'ITTRE  
[WWW.ITTRETOUTISME.BE](http://WWW.ITTRETOUTISME.BE)  
 LES RÉSERVATIONS SONT VIVEMENT CONSEILLÉES CAR LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ !  
 EN CAS DE QUESTIONS, CONTACTEZ-NOUS VIA :  
[TOURISME@ITTRE.BE](mailto:TOURISME@ITTRE.BE)  
 OU AU 0475/44 81 90

**TARIFS**

- PASS 6 MANIFESTATIONS : 60€ (adulte) / 25€ (étudiant)
- 1 MANIFESTATION (hors visites guidées) : 20€ (adulte) / 8€ (étudiant)
- DÈS 2 MANIFESTATIONS (par personne/par manifestation/hors visites guidées) : 15€ (adulte) / 6€ (étudiant)
- VISITE GUIDÉE PATRIMONIALE : 5€ (adulte) / 5€ (étudiant)
- ENFANTS < 12 ANS : GRATUIT / SAUF CINE-CONCERT : 5€
- OPTIONS :
  - Assiette froide gourmande de produits locaux (après concert de clôture et sur réservation) : 20€
  - Tickets boissons disponibles après le dernier concert de la journée



CENTRE CULTUREL D'ITTRE

RETOURS SUR L'EXPOSITION « DEUXIÈME VIE »



Durant deux semaines, les salons de l'Espace Bauthier se sont mués en vitrine, dans laquelle vous avez pu admirer les tissages et peintures de Marie Desbarax, ainsi que les tissages et collages de Marianne Oosthoek et Adrienne Penasse.



Vernissage, le vendredi 3 mars, en présence des artistes.

Pendant le vernissage et lors des trois weekends d'ouverture, vous avez été nombreux et nombreuses à franchir les portes du Centre culturel pour découvrir cette belle exposition intitulée « Deuxième Vie ». Ce fut un réel plaisir, pour nous et pour les artistes, de vous accueillir, de voir vos sourires et d'entendre vos retours très positifs.

En plus des visites « tout public », des classes de primaires sont également venues voir l'exposition et parfois même participer à un atelier de tissage qui a beaucoup plu aux enfants. Nous avons aussi reçu la visite d'un groupe de personnes encadré par l'asbl «Notre Village» qui accueille des adultes en situation de handicap à Ophain. Et aussi celle des participants de nos ateliers de dessin-peinture et de couture. De très chouettes moments pour tout le monde !

Enfin, une balade musicale proposée par le 'Petit Ensemble', un orchestre local de flûtes, violoncelle et clavier, a comblé nos oreilles de belles musiques.

L'équipe du Centre culturel remercie chaleureusement Adrienne, Marianne et Marie, mais aussi les musiciens et musiciennes du Petit Ensemble : Cécile, Françoise, Isella, Jenny, Louis, Marie-France, Michèle et Véronique, les écoles qui nous ont fait confiance une fois de plus et la Commune qui met à disposition le local et offre le vernissage. Sans oublier vous toutes et tous qui êtes venu-e-s voir l'exposition et qui nous donnez l'énergie pour continuer à vous proposer une offre culturelle riche et variée. Merci ! Et beaucoup de succès et de bonheur à nos talentueuses et sympathiques artistes !

**Karim Sarton,**  
Centre culturel d'Ittre



Plusieurs classes du village sont venues visiter l'expo dans nos salons d'exposition.



Certaines classes se sont même essayées au tissage le temps d'un atelier. Quel succès !



Promenade musicale du Petit Ensemble autour de l'exposition



CENTRE CULTUREL D'ITTRE

VOYAGE PULSART « LUX, CALME ET SONORITÉS » :  
CARNET DE VOYAGE



**Dimanche 19 février, dans la froideur d'un matin d'hiver, les premiers passagers, à destination du Luxembourg, arrivent au compte-gouttes sur le parking de délestage de Haut-Ittre. Nous sommes 74, au départ de Haut-Ittre et de Court-Saint-Etienne, à nous embarquer dans cette aventure organisée par PULSART, la plateforme d'art contemporain des Centres culturels du Brabant Wallon.**

Notre destination du jour : **Luxembourg ville**. Nous nous rendons sur place pour découvrir le **Mudam** (musée d'art moderne et contemporain Grand-duc Jean), la **Philharmonie Luxembourg** (temple moderne des musiques) et le **plateau du Kirchberg** (nouveau quartier d'affaires et résidentiel de la ville). Dans le bus qui nous emmène à bon rythme vers le pays limitrophe, Anne-Esther du CCBW (Centre culturel du Brabant wallon), nous donne quelques mots d'explication tandis que chaque voyageur reçoit sa gazette avec le programme et la description des bâtiments et expositions que nous allons visiter.



*L'impressionnant orgue de la salle principale de la Philharmonie Luxembourg.*

Une fois sur place, après une courte pause à l'aire d'autoroute de Wanlin (un quart d'heure maximum, la journée est bien remplie, le planning assez serré !), nous nous arrêtons juste en face de l'impressionnant bâtiment de la Philharmonie. Cette prouesse architecturale, inaugurée en 2005, a été imaginée par l'architecte de renom Christian de Portzamparc. Il a réussi à créer un bâtiment hors du commun qui répond aux exigences acoustiques les plus strictes (la Philharmonie Luxembourg est classée parmi les 10 meilleures salles au monde sur base de ce critère), avec un équipement dernier cri des espaces modulables

pour répondre à toutes les demandes des artistes. Un premier sous-groupe sera guidé à travers les méandres des innombrables couloirs pour découvrir les loges, la salle principale, la salle secondaire, les couloirs d'accès, etc. Lors de cette visite, nous appréhenderons les secrets de fabrication du bâtiment, la richesse de la programmation dans tous les styles de musiques, le splendide orgue, l'ingénieuse machinerie et encore bien d'autres informations et anecdotes.

Tandis que le premier sous-groupe visite la Philharmonie, un second sous-groupe, quant à lui, s'est dirigé vers le Mudam, situé à quelques mètres à peine et accessible à pied. Là aussi, c'est d'abord le bâtiment qui marque les esprits. Celui-ci, tout de béton, de verre et d'acier, a été érigé sur l'ancienne forteresse de Luxembourg-Ville par le célèbre architecte sino-américain Ieoh Ming Pei (qui a, par ailleurs, réalisé la pyramide de verre du Louvre). Tout un symbole que de construire un Musée d'art moderne et contemporain, sur un site historique, à la jonction de l'ancienne ville et des nouveaux quartiers. Une fois entrés dans le bâtiment, nous avons découvert : l'exposition temporaire dédiée à Tacita Dean, une artiste britannique peintre, cinéaste, dessinatrice et photographe qui a réalisé, entre autre, le magnifique décor d'un ballet de danse sur la divine comédie



*Le hall principal du Mudam (Musée d'art moderne et contemporain Grand-duc Jean) qui accueille l'installation « Waters Witness » de Tarek Atoui.*

de Dante ; l'exposition 'Waters Witness' de Tarek Atoui, un artiste libanais dont l'œuvre se situe au croisement des arts visuels et sonores et qui présentait ici une installation avec d'énormes pierres, des poutres d'aciers et de drôles de dispositifs sonores qui nous donnait à percevoir les réalités humaines, écologiques, historiques et industrielles de villes côtières telles Athènes, Abu Dhabi, Singapour, Beyrouth et Porto, dont l'histoire a été fortement marquée par l'activité portuaire.

Après cette matinée bien remplie, nous reprenons le car pour aller nous restaurer tous ensemble à l'auberge de jeunesse, située en contrebas dans le quartier de Clausen. Là, après quelques péripéties pour trouver notre route dans les lacets sinueux avec notre car de plus de 15m de long, nous pouvons enfin nous rassasier. Le repas terminé, nous remontons vers le plateau du Kirchberg où une visite guidée en car du plateau nous attend. Pendant cette balade, nous aurons l'occasion d'admirer quelques bâtiments emblématiques du plateau (banques, institutions européennes), des sculptures monumentales ainsi que de nombreux nouveaux logements qui pullulent au Kirchberg, en réponse à une politique d'urbanisation volontariste.

L'après-midi, le sous-groupe ayant visité la Philharmonie au matin ont visité le Mudam tandis que ceux qui avaient été au Mudam se sont rendus à la Philharmonie. Une dernière visite libre du Mudam et/ou des jardins du vieux fort viendra clôturer la journée, avant de reprendre le bus pour retourner à Court-Saint-Etienne puis à Ittre, la tête pleine de souvenirs et le sourire aux lèvres.

**Karim Sarton,**  
Centre culturel d'Ittre

LA LANGUE DE CHEZ NOUS



QUEL EST L'ORIGINE DU MOT « SANDWICH » ?

Le comte de Sandwich (ville côtière en Angleterre, pas loin de Douvres), John Montagu (1718-1792) était un féru de jeux d'argent. Il passait le plus clair de son temps aux tables de jeux et ne prenait vraiment pas le temps de quitter sa table de jeux pour se restaurer. Il commanda alors un plat froid, une tranche de viande entre deux tranches de pain, qu'il pouvait manger sur place, tout en continuant de jouer. Le sandwich était né !

**Arthur Deghorain**

CENTRE CULTUREL D'ITTRE



QU'AVONS-NOUS APPRIS LORS DE LA CONFÉRENCE « EMOTIONS COSMIQUES » DU DR. MICHEL TYTGAT ?

Ce mercredi premier mars, le Centre culturel d'Ittre accueillait le docteur Michel Tytgat, professeur à l'ULB, directeur de recherches au FNRS et directeur du service de physique théorique de l'ULB. Michel Tytgat est aussi un ami de Léon Brenig, scientifique de haut vol également, Président de notre Conseil d'Orientation, mais aussi rédacteur de la rubrique Remue-Méninge du Petit Tram que vous connaissez bien. C'est grâce à lui que nous avons pu organiser cette rencontre. Nous le remercions chaleureusement. Nos mercis vont aussi à notre brillant orateur du soir ainsi qu'à la trentaine de personnes (salle comble !) qui sont venues assister à cette très chouette conférence. Mais, qu'a-t-on appris ce soir-là ?



Présentation du physicien italien naturalisé américain Enrico Fermi... Juste avant de nous embarquer dans une estimation du nombre de grains de sable qui composent le désert du Sahara !



Notre invité nous dévoile une photo prise par le récent et prodigieux télescope James Webb. Il nous expliquera, par la suite, comment à partir de l'analyse de cette image, on peut déduire que l'Univers est en expansion.

MILLE MILLIARDS DE MILLE MILLIONS DE MILLE...

Nous avons apprivoisé l'infiniment petit et l'infiniment grand ! ... En s'inspirant des travaux d'Enrico Fermi, nous avons découvert une méthode de modélisation pour compter les grains de sable du Sahara. Nous avons aussi comparé le nombre de molécules contenues dans un verre d'eau et le nombre d'étoiles dans l'univers. Sans surprise, il y en a énormément ! Mais cet énormément est tellement géantissime qu'on a du mal à se l'imaginer. Et se dire, par cet exercice de comparaison, qu'on peut tenir dans notre main plus de molécules qu'il n'y a d'étoiles dans l'univers (approximativement 1025 molécules dans un verre de 30 cl contre 1023 étoiles dans l'univers) nous aide à percevoir les ordres de grandeur colossaux qui rythment notre monde.

LA SCIENCE, TOUTE UNE HISTOIRE

Nous avons appris l'histoire des Sciences ! ... À travers les découvertes, les anecdotes, mais aussi les personnalités des hommes et des femmes qui ont élargi notre horizon et marqué la progression de nos connaissances sur le monde : des Grecs anciens à nos jours.

L'ESPACE... PAS SI ZINZIN

Nous avons appréhendé des notions complexes ! ... Comme la constante cosmologique ou encore la matière noire. Le tout grâce à des explications claires et précises. Exercice pourtant loin d'être évident, étant donné les bizarreries (par rapport à notre perception quotidienne) qui constituent notre univers et les théories complexes qu'il faut maîtriser pour comprendre, en partie, son fonctionnement. Michel Tytgat nous a aussi montré la beauté des mathématiques et des théorèmes qu'il compare à des hiéroglyphes : sauf que les premiers expliquent les lois qui régissent notre univers tandis que les seconds décrivent plutôt la quantité des récoltes ou la grandeur des pharaons.

DE LA PASSION À L'ÉMOTION

Enfin, Michel Tytgat nous a montré comment le cosmos d'une part et la volonté de percer ses mystères d'autre part, pouvaient nous émouvoir. A travers son parcours personnel, les images et la vidéo qu'il nous a montrées et son discours, il a su avec brio et pas mal d'humour nous tenir en haleine et toucher l'audience qui est re-

partie avec des étoiles dans les yeux et des questions plein la tête.

Karim Sarton, Centre culturel d'Ittre

PROCHAINE CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE : LE MERCREDI 3 MAI À 18H

«Les Volcans : dangereux et bénéfiques !» par Karen Fontijn, géologue de l'ULB spécialisée en volcanologie. L'exposé sera destiné aux jeunes qui terminent leurs études secondaires et, évidemment, aux adultes mais pourra également intéresser des enfants en fin d'étude primaire et en début de secondaire.

INFOS PRATIQUES :  
Gratuit – Places limitées – Réservations vivement conseillées  
À la salle Planchette (derrière l'administration communale)  
6, Rue de la Planchette – 1460 Ittre

INFOS ET RÉSERVATIONS :  
Centre culturel d'Ittre  
Rue de la montagne 36 - Ittre  
www.ittreculture.be  
info@ittreculture.be  
067 64 73 23

## COMMERCE

# « DA BAINGIO & MARIA », RESTAURANT DE CUISINE SARDE, A OUVERT SES PORTES DANS LE CENTRE DU VILLAGE



Celles et ceux qui passent par la Rue Basse à Ittre, ont vu qu'il s'y tramait quelque chose. En effet, l'ancien établissement de « L'Atelier du Ry Ternel » a fermé ses portes il y a quelques mois. Mais, bonne nouvelle pour le village et pour les plus gourmands, il a déjà été repris par une nouvelle équipe passionnée. Au menu : des spécialités de Sardaigne !

### UNE HISTOIRE DE FAMILLE

Lucas Mura, qui travaille dans la restauration depuis tout petit, est le nouveau gérant des lieux. Ce jeune entrepreneur passionné a ouvert son propre restaurant où on retrouve l'ambiance familiale dans laquelle il a grandi. Son papa avait une taverne à Tubize et un restaurant à Rebecq. Aujourd'hui, c'est à son tour d'ouvrir le sien. Le nom du restaurant « Da Baingio & Maria », vient des prénoms de ses grands-parents : « C'est ma Nonna (grand-mère) qui m'a appris à cuisiner. Principalement des plats de Sardaigne, d'où nous sommes originaires. »



Lucas Mura dans son nouveau restaurant.

### UN MAL POUR UN BIEN

Au départ, en avril 2022, Lucas a ouvert son restaurant Rue du Sart, près de l'écluse d'Ittre. Malheureusement, les conditions du lieu n'étaient pas idéales pour l'HORECA (obligation de fermer à 21h30, restrictions sonores,...). « J'ai décidé de fermer pendant trois mois, le temps de retrouver autre chose. J'ai vu que l'établissement Rue Basse était disponible, j'ai sauté sur l'occasion. J'avais pris les devants et étais déjà venu le visiter auparavant » explique-t-il.



« Da Baingio & Maria », restaurant sarde, a ouvert ses portes au n°50 de la Rue Basse à Ittre.

Après avoir vécu pendant une vingtaine d'années à Tubize, Lucas vient d'emménager à Braine-le-Château. Gérant du lieu, il n'hésite pas à mettre également la main à la pâte (c'est le cas de le dire !) en cuisine et pour le service en salle. Avec, à ses côtés, un chef-cuistot avec qui il a déjà travaillé depuis plusieurs années.

Après l'aménagement du nouveau lieu, début 2023, le restaurant a ouvert ses portes fin janvier et a été complet presque tout le temps depuis ! Un retour on ne peut plus encourageant pour ce jeune tubizien qui a misé beaucoup sur ce nou-

veau projet de vie. « Il y aura d'office des remarques de la part des gens, mais ça fait partie du jeu. Ça a été beaucoup de stress, le temps de reprendre nos marques ici, mais on essaye de satisfaire au mieux tout le monde, même si on n'a pas pu accueillir tout le monde ou qu'il y a eu un peu d'attente » explique Lucas, optimiste et reconnaissant de l'engouement qu'a suscité l'ouverture du restaurant dans le centre d'Ittre.

Le restaurant dispose d'une capacité de 60 couverts et est ouvert tous les soirs (sauf le mercredi) ainsi que le midi pendant le week-end.

Au menu ? De la cuisine italienne évidemment, mais principalement des spécialités sardes (ravioles sardes, spaghetti vongole,...) et bientôt des pizzas, qui avaient disparu de la carte pendant quelques semaines, le temps de pouvoir répondre à la demande.

Vous pouvez commander vos plats à emporter et même vous les faire livrer ou bien manger sur place mais, vous l'aurez compris, on vous conseille de réserver à temps.

**Olivia Kropiek,**  
Centre culturel d'Ittre

**RESTAURANT « DA BAINGIO & MARIA »**  
Sur place - À emporter - Livraison  
50, Rue Basse - 1460 Ittre  
0470 70 64 73  
baingiomaria@hotmail.com  
www.baingiomariarestaurant.be

## EDITO

### CENTRE CULTUREL D'ITTRE

## UNE PAGE SE TOURNE AU SEIN DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE

Vous vous en doutez, l'équipe d'un Centre culturel ne se compose pas uniquement d'animateurs culturels. Une série d'autres fonctions, moins visibles mais indispensables à notre bon fonctionnement, participent à la réalisation de nos nombreux projets. C'est, entre autres, le cas des fonctions liées au secrétariat dont le rôle est de veiller au suivi et à la bonne gestion administrative de l'institution et des activités.

Durant plus de 37 ans, notre collègue Dominique Ost a assumé

cette fonction, parfois ingrate, en apportant son meilleur soutien au reste de l'équipe. Après plus de deux années passées loin de nous pour raisons médicales, elle a choisi aujourd'hui de profiter pleinement de son droit à la pension.

Elle quitte donc le Centre culturel et ses activités turbulentes pour une nouvelle période de vie que nous lui souhaitons sereine. Et nous ne doutons pas qu'elle saura la mettre à profit pour goûter pleinement aux plaisirs du bord de mer (une de ses

passions) et accompagner l'évolution de ses petits-enfants.

Alors, aujourd'hui, toute l'équipe et tous les membres de l'Organe d'Administration se joignent à moi pour la remercier pour ces années consacrées au Centre culturel d'Ittre et pour lui souhaiter le meilleur à l'aube de ce nouveau chapitre qu'elle va écrire.

**Nathalie Lourtie,**  
Directrice du Centre culturel d'Ittre



**Dominique Ost au stand du Centre culturel lors de la fête de la Saint Remy 2019**

**HEPTONE CONCERTS** **HEPTONE**

**DIMANCHE 12 MARS À 17H :**  
**OLIVIER KER OURIO & MANUEL ROCHEMAN : AFFINITIES (JAZZ INTERNATIONAL - FR)**

**Olivier Ker Ourio** : harmonica / **Manuel Rocheman** : piano

Le duo vient de Paris spécialement pour vous ! Olivier Ker Ourio est aujourd'hui reconnu comme l'un des meilleurs harmonicistes de jazz de la planète. (Sylvain Luc, Michel Legrand, Michel Petrucciani, Didier Lockwood,...). « Affinities » fait directement référence à l'album « Affinity » de Bill Evans avec Toots Thielemans. Car Manuel Rocheman et Olivier Ker Ourio se revendiquent de ces deux-là, tout comme eux funambules et complices. « On ne s'accorde musicalement que si d'abord on s'accorde humainement » se plaisent-ils à nous dire et cela s'entend à merveille.

**Prix : 15€ / 12€ (étudiant / prévente par virement : infos sur le site)**

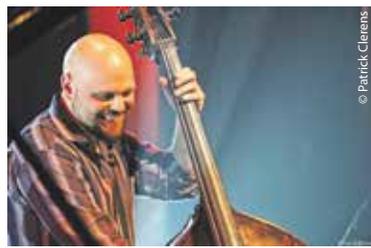
**DIMANCHE 19 MARS À 17H :**  
**JAZZ**  
**OLIVIER COLLETTE DUO : CLASSICAL TRIBUTE**



**Olivier Collette** : piano, arrangements / **Victor Foulon** : contrebasse  
 En plus de nouveaux arrangements, le duo jouera principalement le répertoire du disque constitué d'adaptations jazz d'œuvres classiques célèbres (Chopin, Bach, Mozart, Debussy, Ravel,...). Musique lyrique, chaleureuse et empreinte d'une tradition plusieurs fois centenaire. Le disque a été sélectionné comme « coup de cœur estival 2021 » par Brigitte Mahaux (RTBF - Musiq3).

**Prix : 15€ / 12€ (étudiant / prévente par virement : infos sur le site)**

**DIMANCHE 26 MARS À 17H :**  
**BORIS SCHMIDT BAND (JAZZ TOUR LUNDIS D'HORTENSE)**



Sélectionné parmi environ 150 groupes professionnels. **Boris Schmidt** : contrebasse / **Bruno van der Haegen** : saxophone ténor, clarinette basse / **Lorenzo Di Maio** : guitare / **Lionel Beuven** : batterie. Après ses collaborations avec des musiciens tels que Quentin Dujardin, Randy Brecker, Steve Houben, Wolfgang Muthspiel,... Boris Schmidt présente son propre projet dans un style de jazz mélodique aux accents variés allant du blues au classique en passant par le swing. Entrer dans l'univers de Boris Schmidt, c'est d'abord entrer dans un écrin de velours où chaque note est légère, subtile, ronde et entière. Derrière une nonchalance qui n'est qu'apparente, se dévoile rapidement une très grande rigueur et précision savamment dosée qui donne à l'ensemble un sentiment d'harmonie et de force tranquille. Une coproduction Heptone et Les Lundis d'Hortense

**Prix : 15€ / 12€ (étudiant / prévente par virement : infos sur le site)**

**INFOS ET RÉSERVATIONS**  
 HEPTONE  
 RUE HAUTE 7 - ITTRE  
 0488/47 69 05  
[HTTP://WWW.HEPTONE.COM](http://www.heptone.com)  
[ASBL.HEPTONE@GMAIL.COM](mailto:ASBL.HEPTONE@GMAIL.COM)



**THÉÂTRE DE LA VALETTE**



**DU 16 AU 26 MARS**  
**LE PRINCE DE DANEMARK**  
**D'EMMANUEL DEKONINCK**

PARCE QU'ON OUBLIE TROP SOUVENT LE PLAISIR DANS L'APPROCHE DU THÉÂTRE !

Avec trois projecteurs, un rideau et quelques accessoires, deux personnages clownesques cherchent désespérément un sens à la vie... et au théâtre ! En 50 minutes, ils vont partager, jouer, questionner le théâtre avec l'aide de Shakespeare et du jeune Hamlet, ce « nouvel » homme brutalement confronté aux réalités du monde, jouant la folie pour connaître le vrai. En interrogeant l'art, nos fictions et nos rêves, cette comédie burlesque amène son public à vivre de manière ludique ce que le théâtre a d'unique à lui offrir. Ecriture et mise en scène Emmanuel Dekoninck

**Avec Frédéric Nyssen & Gaël Soudron**

Oeil externe Patrice Mincke & Anne-Pascale Clairembourg  
 Une coproduction des Gens de



bonne compagnie et du Vilar, avec le soutien du Service du Théâtre de la Fédération Wallonie-Bruxelles

**Représentations :**  
**du jeudi au samedi à 20h30**  
**les dimanches à 16h**  
**Tarif spécial ittrois : 15 €**

**INFOS ET RÉSERVATIONS**  
 THÉÂTRE DE LA VALETTE  
 0473/29 17 09  
 RUE BASSE 11, ITTRE  
[INFO@THEATRELAVALETTE.BE](mailto:INFO@THEATRELAVALETTE.BE)  
[WWW.THEATRELAVALETTE.BE](http://WWW.THEATRELAVALETTE.BE)

**ETABLE D'HÔTES**



**VENDREDI 24 MARS À 21H**  
**CONSTANZA GUZMÁN BAND**  
**FEAT JEAN-FRANÇOIS PRINS**

Avec des chansons de Cuba et d'Argentine en passant par le Chili, la Colombie ou encore le Brésil, ces musiciens hors pair vous feront vibrer au son des mots et des harmonies propres aux musiques de là-bas.



**INFOS ET RÉSERVATIONS**  
 ETABLE D'HÔTES  
 067/78 06 70  
 RUE DE TUBIZE 4B - ITTRE  
[WWW.ETABLEDHOTES.BE](http://WWW.ETABLEDHOTES.BE)



## ITTRE CULTURES

### CENTRE CULTUREL D'ITTRE



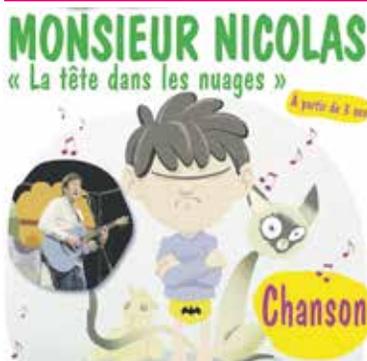
**MERCREDI 10 MAI À 15H**  
**« LA TÊTE DANS LES NUAGES »**  
**PAR MONSIEUR NICOLAS**

Monsieur Nicolas, chanteur-guitariste, propose un spectacle pour enfants qui raconte l'histoire d'un petit garçon surnommé Monsieur Non-Non. Ce petit bonhomme va vivre plein d'aventures dans les nuages qu'il rejoint grâce à une énorme bulle de savon.

A travers ce récit entremêlé de chansons et de petites surprises, les enfants sont plongés dans un monde féérique où s'entrecroisent princesses, monstres, dinosaures et pompier. Un monde où tout est possible.

Tout au long du spectacle, Mr Nicolas invite les enfants à chanter, danser, taper du pied, faire des bruits de monstres ou d'animaux ainsi qu'à partager leurs pensées et leurs bêtises. Un spectacle magique, drôle et touchant.

**Vacances au théâtre**  
**CHANSON - À PARTIR DE 3 ANS**



**INFOS ET RÉSERVATIONS**  
**CENTRE CULTUREL D'ITTRE**  
**RUE DE LA MONTAGNE 36 - ITTRE**  
**WWW.ITTRECULTURE.BE**  
**INFO@ITTRECULTURE.BE**  
**067 64 73 23**

**Lieu : Théâtre de la Valette**  
**Prix : 7€ (prévente) – 9€ (sur place)**



### MUSÉE MARTHE DONAS

Musée  
Marthe Donas

**DU 4 FÉVRIER AU 9 AVRIL 2023**  
**MARTHE DONAS.**  
**ITINÉRAIRE D'UNE ARTISTE**

Une vie, une œuvre, déclinée en une trentaine de tableaux. Et ce début d'année, un éclairage particulier sur ses travaux de jeunesse. Une vidéo sur l'artiste complète la visite.

**Ouvert jeudi et samedi (13h-17h30)**  
**et dimanche (11h-17h30)**  
**Entrée gratuite pour tous**

**INFOS ET RÉSERVATIONS**  
**MUJÉE MARTHE DONAS**  
**0471/216 388**  
**RUE DE LA MONTAGNE 36 - ITTRE**  
**INFO@MUSEEMARTHEDONAS.BE**  
**WWW.MUSEEMARTHEDONAS.BE**



Illustration : Le buveur, 1904

## ZIK ZAK



**SAMEDI 11/03 À 19H30**  
**RNTN : F.L.O.Y.D PLAYS PINK FLOYD**

ROCK NATION TRIBUTE NIGHT : F.L.O.Y.D plays Pink Floyd 50ème anniversaire de Dark Side of the Moon.

**Préventes : 17.50€**  
**(tous frais compris)**

**MERCREDI 15/03 À 19H30**  
**BIG COUNTRY (UK) + MYLÈNE CHAMBLAIN**

**Big Country** a été formé à l'origine en 1981 par les membres fondateurs guitaristes Stuart Adamson et Bruce Watson, tous deux originaires de la ville natale du groupe, Dunfermline en Écosse.

**Mylène Chamblain** en formule Duo A travers les sonorités typées du Country Blues, celle du Rock des années 70 et du Blues américain, Mylène élabore un style ancré, typé et bien à elle, par un son US très Californien, riche, généreux, témoignant d'une force tranquille et d'une personnalité entière.  
**Prix prévente : 26€**  
**(tous frais compris)**

**SAMEDI 18/03 À 19H30**  
**RAMKOT + SUPPORT ACT**

Le premier album de Ramkot sortira en février 2023.

Avec les singles 'ExactlyWhat You Wanted' et 'I Can't Slow Down', ils ont déjà donné un aperçu de ce début. Avec une longue tournée, le groupe présente fièrement sa nouvelle musique à travers la Belgique et les Pays-Bas.

**Préventes 19.50€**  
**(tous frais compris)**

**VENDREDI 31/03 À 19H30**  
**KNUCKLE HEAD (FR)**

Knuckle Head, d'abord un clin d'œil à un moteur de Harley Davidson produit dans les années 30, c'est du rock qui sent la paille et la gasoline, et qui

rappelle instantanément le blues des grands espaces d'Amérique ! Un son évocateur de road-trips, de ceux qui donnent envie d'enfourcher sa bécane et de partir sur les routes les plus arides... non pas des States mais celles plus verdoyantes d'Alsace, dont sont originaires nos deux protagonistes ! On peut dire que leur rencontre, dans un bar, (sum-mum du cool) est à l'image de leur musique. Entre Jack Escobar et Jock Alva, l'entente est immédiate et le duo se construit rapidement un univers chargé de tout ce qu'ils aiment, un mélange plutôt rare en France de heavy, de blues rock galopant, de dark country et de stoner bien sec. Sur scène, le duo à la recette bien huilée se suffit à lui-même, l'un cam-

pant à la guitare et au chant, l'autre assénant des rythmiques chahuteuses à la batterie. Après un EP prometteur en 2016, le duo délivre son nouvel album « Holsters and Rituals » en mars 2022, d'une explosivité réjouissante qui ravira toutes les oreilles curieuses, qu'elles soient amatrices du genre, ou pas !

**Préventes : 19.50€**  
**(tous frais compris)**

**SAMEDI 08/04 À 19H30**  
**RNTN - THE DIAMOND DOGS PLAYS DAVID BOWIE**

Rock Nation Tribute Night : The Diamond Dogs plays David Bowie. Avec une présentation de notre Pompon national.

**Préventes : 17.50€**  
**(tous frais compris)**



**INFOS ET RÉSERVATIONS**  
**ZIK ZAK**  
**0476/530 056**  
**RUE DE TUBIZE 28 - ITTRE**  
**ANNICK@ZIK-ZAK.BE**  
**WWW.ZIKZAK.BE**



# JOURNÉE DE LA TERRE PALESTINIENNE, LE 30 MARS À ITTRE

Chaque année a lieu à Ittre, autour de l'olivier communal de la Paix, une cérémonie pour rappeler que le peuple palestinien est de plus en plus dépossédé de sa terre, de ses ressources et de ses droits. La Journée de la Terre palestinienne rappelle que l'établissement de colonies de peuplement, que ce soit par la légalisation de colonies sauvages établies en Cisjordanie, ou par la construction de nouveaux logements dans des colonies existantes, ou encore par des expulsions à Jérusalem-Est au profit de colons israéliens, constitue un crime de guerre.<sup>1</sup>



La clé, symbole du Droit au retour, photo de Raymond Saublains

L'Union Européenne, tout comme la précédente ministre belge des Affaires étrangères, Sophie Wilmès, ont condamné la colonisation dans des termes très clairs : « Avec l'Union Européenne, la Belgique considère que l'expansion des colonies, les démolitions, les expulsions sont illégales au regard du droit international. Elles exacerbent les tensions, menacent la viabilité et la solution à deux États et diminuent les perspectives d'une paix durable » (Sophie Wilmès à la Chambre des représentants le 01/02/2022).

Mais ces condamnations répétées n'empêchent toujours pas le gouvernement israélien de poursuivre la colonisation, au point que le nombre de colons dans les territoires palestiniens occupés est passé de 262.500 lors des Accords d'Oslo en 1993 à 678.800 en 2020.

De plus, comme le signalent les organisations belges à la base de la campagne «Made in Illegality», «Une importante vie économique s'est développée dans les colonies israéliennes au fil des années, constituée d'industries, de production agricole et d'exploitation des ressources naturelles du territoire palestinien. Ces activités économiques contribuent au maintien de la colonisation et à son expansion.»<sup>2</sup>

Ces produits sont exportés vers l'Union Européenne qui est le premier marché d'exportation pour Israël. Leur étiquetage souvent incorrect ne permet pas d'identifier qu'ils proviennent de colonies illégales. Et comme le souligne François Dubuisson, professeur de droit international à l'ULB, il faudrait aller plus loin qu'un étiquetage qui mentionne «colonie israélienne». L'Union Européenne et ses États membres ont l'obligation de faire respecter le droit international et devraient imposer « une interdiction de l'importation au sein de l'UE de produits des colonies, et non un simple étiquetage précisant leur origine. »

## UN RÉGIME D'OPPRESSION À L'ÉGARD DES PALESTINIEN.NE.S

De plus, les Palestiniens vivant dans les territoires occupés comme en Israël sont soumis à un régime d'oppression et de domination de la part des autorités israéliennes. Comme l'affirme Amnesty International, il s'agit d'un système d'apartheid : « l'apartheid est un régime dans lequel un traitement discriminatoire prolongé et cruel est infligé par un « groupe racial » d'êtres humains à un autre dans le but de contrôler ce second groupe.»<sup>3</sup> Et cela se passe en Cisjordanie et en Israël. La dépossession des terres et des biens, la ségré-

gation et les contrôles, la privation de droits économiques et sociaux, la fragmentation géographique, toutes ces stratégies du gouvernement israélien à l'encontre des Palestiniens les appauvrissent et étouffent leur vie.<sup>4</sup>

Alors Amnesty International pose la question : « L'apartheid est inacceptable, où que ce soit dans le monde. Alors pourquoi le monde a-t-il accepté l'apartheid envers le peuple palestinien ? » Les États qui ont le pouvoir d'agir se taisent par crainte de se voir accusés d'antisémitisme. L'accusation d'antisémitisme brandie automatiquement par les autorités israéliennes et les organisations sionistes vise à faire taire, par la culpabilisation et par l'impact encore présent du souvenir du judéocide lors de la dernière guerre, les critiques argumentées à l'égard de la politique d'Israël.

Amnesty International appelle Israël à mettre fin au crime international que constitue cet apartheid, et d'autres organisations sous la coupole du CNCD 11.11.11. nous invitent toutes et tous à ne pas conforter l'indifférence et l'immobilisme qui sont sources en réalité de violences, mais à œuvrer, notamment par le boycott des produits des colonies illégales, pour un changement et une paix juste.

**PJPO Ittre, En association avec l'Association Belgo-Palestinienne (ABP), le CNCD 11.11.11. et la Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie (CNAPD)**

1. Présentant, le 9 juillet 2021, son rapport annuel au Conseil des droits de l'homme, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, M. Michael Lynk, a conclu de son analyse que les colonies israéliennes constituent un crime de guerre. Cette constatation, a-t-il ajouté, oblige la communauté internationale à faire comprendre à Israël que son occupation illégale et son mépris du droit international ne peuvent plus continuer sans conséquences.

2. La plateforme nationale de la Campagne « Made in Illegality » regroupe plus d'une vingtaine d'organisations (de défense des droits de l'Homme, de développement, de paix et de syndicats).

3. Extrait du rapport d'Amnesty International, L'Apartheid israélien envers le peuple palestinien, un système cruel de domination et un crime contre l'humanité, 2022 (résumé 28 p. rapport complet 280 p.)

4. Sans oublier qu'en 2023, cela fera 75 ans que dure la domination israélienne, et que 2022, selon l'ONG israélienne B'Tselem, a été l'année la plus meurtrière depuis 2004 : 150 Palestiniens ont été tués par des tirs de l'armée israélienne en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Depuis le 1er janvier 2023, les emprisonnements, les agressions, les exécutions extrajudiciaires, les meurtres de Palestiniens de tout âge par les colons juifs, augmentent considérablement et ce en toute impunité.

**À l'occasion de cette Journée de la Terre palestinienne, retrouvons-nous le jeudi 30 mars de 18h à 19h autour de l'olivier communal de la Paix, à l'Espace Bauthier, rue de la Montagne, 36 à Ittre, pour une cérémonie de commémoration et d'engagement. Elle comportera des interventions de délégué.e.s d'Amnesty International, de l'Association Belgo Palestinienne (ABP), du CNCD 11.11.11., de la Commune d'Ittre et de PJPO Ittre. Elle se terminera par un verre de l'amitié offert par la commune.**

## HOMMAGE



**Décès de Stéphane CLEMENT**  
27 septembre 1983 - 16 février 2023

La famille proche vous remercie pour votre soutien et votre présence lors du décès de Stéphane. Pour ce jour douloureux, nous avons été soutenus par tellement de personnes que, malheureusement, nous n'avons pas pu tous vous remercier et vous remettre à chacun une carte de souvenirs.

**La famille CLEMENT - DEWOLF**

# BODJIVO : AGENDA



**14 MARS À 19H30**

**BODJI'BAR PRINTANIER : L'AIL DES OURS À L'HONNEUR !**

Déjà célébré lors des orgies romaines, l'ail des ours venant de notre Wallonie, nous enrichit de ses vertus aromatiques et thérapeutiques. Venez célébrer cette plante du printemps lors de l'atelier du 14 mars. Nous y préparerons un pesto d'ail des ours que nous dégusterons tous ensemble lors du bodji'bar !

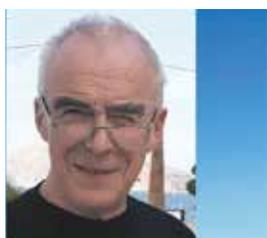
**Heure : accueil dès 19H et début de l'atelier aux alentours de 19H30**

**Lieu : L'Etable d'Hôtes, salle l'étable**

**PAF : au chapeau, en conscience**

**16 MARS À 20H**

**CONFÉRENCE - DR STEVENS « QUELLES SONT LES LEÇONS À TIRER DE LA PANDÉMIE ? »**



A cause d'effets secondaires invalidants du vaccin, le Dr Stevens, interniste retraité, a eu le sentiment très fort, en août 2021, qu'« on » le trompait. Il a mené alors une enquête fouillée qui a non seulement confir-

mé son impression mais lui a fait découvrir l'ampleur d'un « mensonge d'Etats » mondial. Sous peine de voir la situation se répéter, en plus grave, tirons les leçons politiques de cette expérience collective.

**Lieu : L'Etable d'Hôtes, à Virginal**  
**Heure : 20H (accueil et bar dès 19H15)**

Pas le temps de manger ? Nos chefs en herbe vous proposent une délicieuse soupe avant la conférence, pour 5 EUR et sur réservation !  
PAF : au chapeau, en conscience

**MARDI 21 MARS À 19H**

**CERCLE DE LECTURE**

**Lieu : L'Etable d'Hôtes, à Virginal**

**DIMANCHE 2 AVRIL ENTRE 11H ET 13H**

**BODJI'BRASERO**

**Lieu : sur la place en face du Delitrateur, à Ittre**

**INFOS ET RÉSERVATIONS**

**BODJIVO**  
**SALUT@BODJIVO.BE**  
**WWW.BODJIVO.BE**



## REPAIR CAFÉ À ITTRE

**PROCHAINES DATES**

**19 mars - 16 avril - 21 mai**

**18 juin - 17 septembre**

**15 octobre - 19 novembre.**

**Les 3èmes dimanches du mois de 14h à 17h. Salle Planchette, située derrière la Maison communale d'Ittre**

**INFOS REPAIR CAFÉ**  
**ITTRE.REPAIRECAFE@GMAIL.COM**  
**0473/948 467**



LA MAISONNÉE vous convie à sa première édition

# La Chasse aux oeufs

Bar & Gourmandises disponible sur place

Le dimanche 2 avril 2023  
A partir de 14h  
Au profit du Secteur Hébergement

RSVP pour le 24/03 :  
hebergement.maisonnee@gmail.com

Rue Toûne 6 - 1461 Haut-Ittre

0-3 ans : départ à 14h  
4-7 ans : départ à 14h30  
8-12 ans : départ à 15h

## RECHERCHE JEUX DE SOCIÉTÉ

Une fois encore, nous faisons appel à votre générosité ! En effet, dans le cadre de l'ouverture du nouveau pavillon 'La Toune' à l'ASBL la Maisonnée, nous sommes à la recherche de jeux de société destinés à des enfants de 3 à 10 ans, ainsi que du matériel de psychomotricité tels que tapis de gym de bonne qualité, etc. Si vous avez cela dans vos armoires, n'hésitez pas à penser à nous.

**Vous pouvez venir les déposer durant les heures d'ouvertures, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.**

Mille mercis déjà pour votre soutien dans notre projet !

**L'équipe de La Maisonnée**



## VIE ASSOCIATIVE

# ENCORE UNE OPÉRATION « MON QUARTIER DANS LA POCHE » RÉUSSIE !

Ce 29 janvier, j'ai eu le plaisir de faire partie des courageux ittrois qui se sont encore une fois retroussé les manches pour améliorer la propreté de notre belle commune. Ensemble, nous avons récolté plus de 10 sacs de déchets en 1h30 de balade.



Un ami m'a dit un jour que « quand c'est bien, il faut le dire », alors je tiens à remercier :

- Max et Renée Etrenn, habitants d'Haut-Ittre, pour leur participation,
- Nos amis de la Maisonnée, qui soutiennent régulièrement cette initiative,
- La Brasserie des Artistes qui nous a récompensés par une excellente

soupe bien chaude après la balade, • Notre échevine en charge de cette matière, toujours présente et qui assure le partenariat de la Commune qui a rejoint l'Alliance pour la consigne. Alliance qui milite pour l'introduction d'une consigne sur les canettes et bouteilles qui réduirait fortement les déchets sauvages.

Si vous aussi vous en avez marre des déchets le long de nos routes, vous pouvez nous aider de deux façons :

- Nous contacter sur notre page Facebook « Les Amis de la Propreté i3 » pour proposer votre quartier ou vous joindre à notre prochaine opération de nettoyage,
- Faire du lobbying auprès de vos représentants politiques pour la mise en place d'une vraie consigne, car l'opposition à cette consigne de

la part des secteurs économiques concernés est très forte.

Et surtout, retenez ceci : « Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus conscients et engagés puisse changer le monde. C'est même de cette façon que cela s'est toujours produit » (Margaret Mead, anthropologue).

A très bientôt.

**Emmanuel Gervy,**  
pour les API3



## LECTURE

### BIBLIOTHEQUE COMMUNALE D'ITTRE

#### NOS NOUVELLES ACQUISITIONS

Ouvrages de fiction

- LEVY Marc : « Eteignez tout et la vie s'allume »
- WEBER Bernard : « La diagonale des reines »
- LEGARDINIER Gilles : « Pour un instant d'éternité »
- LEMAITRE Pierre : « Le silence et la colère »
- BOBIN Christian : « Le muguet rouge »
- LARREA Maria : « Les gens de Bilbao naissent où ils veulent »
- DUGAIN Marc : « Paysages trompeurs »
- GEORGES Elizabeth : « Une chose à cacher »
- CHATTAM Maxime : « La constance du prédateur »
- DA COSTA Mélissa : « La doublure »
- PLUCHARD Mireille : « Isolde ou le secret des fleurs »

#### AUTRES

- CHESNOT Christian : « Qatar en 100 Questions »
- LATOUR Bruno : « Mémo sur la nouvelle classe écologique »

- VEIL Simone : « Seul l'espoir apaise la douleur »
- SCHMITT Eric-Emmanuel : « La traversée des temps » tome 3
- LENOIR Frédéric : « Le désir, une philosophie »
- TESSON Sylvain : « Blanc »

Et toujours la collection de BD du Palou

LA BIBLIOTHÈQUE D'ITTRE SE SITUE AU SEIN DE L'ESPACE CULTUREL BAUTHIER  
36, RUE DE LA MONTAGNE  
1460 ITTRE  
HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC:  
LE DIMANCHE DE 10H30 À 12H30 ET  
LE SAMEDI DE 9H30 À 12H00



## BIBLIOTHEQUE DE VIRGINAL

#### ENFANTS

- A. PLICHOTA – C. WOLF : Oksa Pollock : l'inespérée
- TA. BARRON : Merlin : les années oubliées
- M. ADDISON : Les DIY de Maélie : des langues de vipère (6)
- A. GRIFFITHS – T. DENTON : La cabane à 13 étages
- N. ANCION : Momies et compagnie :
- M. PÉPIN – I. BONHOMME : Hérisson, polisson
- BD
- PELAEZ – DELPECHE : La chambre des merveilles (d'après le roman de J. Sandrel)
- LYLIAN- A. MOLINATTI : Magic : la fillette aux cheveux violets

#### ROMANS

- E. BOYER : Au cœur d'une nuit de Noël
- J. COLGAN : La petite boulangerie du bout du monde
- L. DI FULVIO : Les enfants de Venise
- V. DIFFENBAUGH : Emporter nos rêves
- D. TARTT : Le chardonneret
- C. SABARD : Sous un ciel étoilé
- A. PERCIN : Comment (bien) rater ses vacances
- L. BALAVOINE : Un garçon c'est presque rien
- S. WOUTERS : Célestine
- C. CABONI : La maison aux miroirs
- H. COBEN : Identités croisées
- R. GIORDANO : Le spleen du pop-corn

qui voulait exploser de joie

- G. MUSSO : Angélique
- C. CABONI : Une vie entre les pages
- JP. RICHARD : Un jardinier en enfer
- ADOS
- M. PAVLENKO : Je suis ton soleil
- S. MORGENSTERN : L'orpheline dans un arbre
- X-L. PETIT : L'homme du jardin :
- S. NIELSEN : On est tous fait de molécules
- Y. HASSAN : Un roman d'aventure ou presque
- A. YOUNG : Meilleures ennemies : à la vie à la mode
- LOUPÉRIGOT : J'ai pensé à vous tous les jours
- A. HEURTIER : Là où naissent les nuages
- JF. CHABAS : Les secrets de Faith green
- H. BEN KEMOUN : La fille seule dans le vestiaire des garçons
- E. HUNTER Survivants : Lucky le solitaire
- BD AUTRES
- M. FAVEREAU DOUMENJOU – L. SEIGNEURET – J. POINÇOT : Genis Khan et l'empire mongol

BIBLIOTHÈQUE DE VIRGINAL  
RUE DU CENTRE 10, 1460 VIRGINAL  
HEURES D'OUVERTURE  
LE MERCREDI DE 16H30 À 18H00 ET  
LE SAMEDI DE 9H30 À 12H00

















## PÂRLONS WALON

### ÈL PRIYÈRE D'IN MAUCONTINT

Oh ! mon Dieu, vos vos rindez compte  
dè çoû qu' vos avez fêt ?

Quand vos avez poussé su 'l bouton  
qui'a fêt pèter 'l big bang ?

I vos a falu sèt' djoûs pou tout armo-  
niser

Yè co dès ans pou qu' tout n' suche pus  
come avant.

Quand vos avez fêt l'ome à vo n-imâd-  
je

Yè 'l feûme pou qu' i n'suche ni tout seû,  
Vos avez d' jà mis 'l disbrouye dins 'l  
min.nâdje,

In pun yè in sèrpint ont alumé 'l feu.

Ça n'a ni sté mèyeû avu 'l pouve Moïse  
Qu'a trink'balé ès' peûpe avu sès mi-  
sèrs

pou l'invouyi invi 'l tère promise

In traversant à pîd sèchèl èl Roudj' Mèr.

Résultat, i ont érité d'in payi

Pièrdû au mitan du sâbe yè dès  
cayaus.

Mins, c'èsst' in payi yusk'on s' bat dès-  
pus toudi,

In pays yusk'il èroût toudi dvu fé biau.

Oh ! mon Dieu, vos vos rindez compte  
dè çoû qu' vos avez fêt

Quand vos avez invouyi vo gamin pou  
sauver 'l monde,

Èl ci qui pour vous daloût préchi yè  
tout réparer.

In Galilèye, il a parcouru dès kilomètes  
yè dansé dès rondes,

Il a minme fêt sauter les pèchons dins  
in batia,

Il a sougni lès parias yè candji l'euve in  
vin.

Lès Romains n'ont ni apréciyî tous sès  
èxploits,

Adon, ils l'ont puni yè torturé sins fin.

I n'a ri dit pou s' dèsfinde, i n'avoût qu'  
vous pou crwêre.

Pièrsoune n'è l'a compris : is ont clawé  
Jésus au potia.

Asteûr, vos sté sézi qu'dins vos ègljies i  
n' d'a pus wère.

Qui crwêra co à vos pâtèrs yè à vos avé  
Maria ?

Oh ! mon Dieu fète ène sakè pou vos  
dèsfinde.

Ça fêt si loumin qu'on n' vos a pus in-  
tindu,

Ça fêt loumin què l'Autre cache à tout  
vos prinde,

Fète bèrdèler l'orâdje, sinon, nos stons  
pièrdus!

Oh ! mon Dieu, vos vos rindez compte  
dè çoû qu' vos avez fêt.



### LA PRIÈRE DU MÉCONTENT

Oh ! Mon Dieu, vous vous rendez  
compte de ce que vous avez fait ?

Quand vous avez poussé sur le bou-  
ton qui a fait péter le big bang ?

Il vous a fallu sept jours pour tout  
harmoniser

Et encore des ans pour que tout soit  
comme avant.

Quand vous avez fait l'homme à  
votre image

Et la femme pour qu'il ne soit pas  
tout seul,

Vous avez déjà mis la discorde dans  
le ménage,

Une pomme et un serpent ont allu-  
mé le feu.

Ça n'a pas été mieux avec le pauvre  
Moïse

Qui a promené son peuple avec ses  
misères

Pour l'envoyer en terre promise

En traversant à gué la mer Rouge.

Résultat, ils ont hérité d'un pays

Perdu au milieu du sable et des cailloux.

Mais, c'est un pays où on se bat de-  
puis toujours,

Un pays où il aurait dû faire beau.

Oh ! Mon Dieu, vous vous rendez  
compte de ce que vous avez fait ?

Quand vous avez envoyé votre fils  
pour sauver le monde,

Celui qui pour vous allait prêcher et  
tout réparer.

En Galilée, il a parcouru des kilo-  
mètres et dansé des rondes,

Il a même fait sauter les poissons  
dans un bateau,

Il a soigné les parias et changé l'eau  
en vin.

Les Romains n'ont pas apprécié tous  
ses exploits,

Alors, ils l'ont puni et torturé sans fin.

Il n'a rien dit pour se défendre, il  
n'avait que vous pour croire.

Personne ne l'a compris : ils ont  
cloué Jésus au poteau.

Maintenant, vous êtes saisi que dans  
vos églises il n'y a plus rien.

Qui croira encore en vos Paters et  
vos Avé Maria ?

Oh ! mon Dieu faites quelque chose  
pour vous défendre.

Cela fait si longtemps que l'on ne  
vous a plus entendu,

Cela fait si longtemps que l'Autre  
cherche à tout vous prendre,

faites gronder l'orage, sinon, nous  
sommes perdus !

Oh ! Mon Dieu, vous vous rendez  
compte de ce que vous avez fait ?

**In vi Paltot d' Vèznau,  
J. Vanderlinden**

## PROMENADE AUX LAMPIONS

SA 01.04.23 / départs entre 19H et 20h30 / 4,4 KM

DÉPART : SENTIER DES LONGS PRÉS - rue Jean Jolly, 28 - 1460 Ittre

Les *Lucioles*  
des  
Longs Prés



LAMPIONS, ANIMATIONS LE LONG DU PARCOURS,  
CRÊPES, BAR, OUVERTURE DE LA FORGE MUSÉE

PAF: 5€ - GRATUIT < 12A - RÉSERVATION RECOMMANDÉE: [ittretourisme.com](http://ittretourisme.com)

VISIT ITTRE / SYNDICAT D'INITIATIVE D'ITTRE  
Grand Place 2 - 1460 Ittre - +32(0)499 109 116  
[tourisme@ittre.be](mailto:tourisme@ittre.be) / [www.ittretourisme.com](http://www.ittretourisme.com)



Avec le soutien de l'échevreur  
du Tourisme, du Collège et de  
l'Administration communale d'Ittre

**L'ENTRADE**  
ENTRADE EN FAVORISÉS

Gâtez vos proches  
en leur offrant de  
délicieux petits  
oeufs en chocolat  
Bio et équitable et  
soutenez notre  
action en faveur  
des moins favorisés  
de la région !

Merci de votre soutien

5 Euro/sachet de 150g

Commande par mail à  
[info.service.entraide@gmail.com](mailto:info.service.entraide@gmail.com)

Oeufs offerts par Belvos

# BREVET DU CYCLISTE EN RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

**« Le bonheur, c'est comme faire du vélo sans les mains » disait Jeff. Pour nous le bonheur c'est : un enfant + un vélo + un bénévole = un brevet cycliste.**

Depuis quelques années, les quatre écoles de la commune d'Ittre participent au brevet du Cycliste en partenariat avec Provélo. Avez-vous peut-être déjà croisé les gilets fluos à deux roues ?



Avant de se lancer dans les « classiques », les élèves doivent, sous l'œil averti de leur professeur de gymnastique respectif, acquérir la maîtrise du vélo, apprendre les règles de sécurité et assimiler le code de la route.

En effet, on ne devient pas « maillot jaune » sans un travail assidu. Et c'est grâce à la participation et l'encadrement de parents ou grands-parents bénévoles que cette activité peut se dérouler en toute sécurité.

Chaque élève, lorsqu'il sera prêt pour passer le brevet du Cycliste, devra réaliser, seul, un parcours dans la commune où chaque carrefour sera

surveillé par un examinateur. Lorsque tous les élèves auront parcouru ce circuit, les différents examinateurs se réuniront pour évaluer les compétences de chacun et attribuer ou non le fameux brevet. Chaque année, ils sont très nombreux à l'obtenir et cela, grâce au temps précieux que les bénévoles leur consacrent. Dès lors, vous l'aurez sans doute compris, nous recherchons activement des bénévoles qui seraient disposés à encadrer les futurs champions tout au long de leur formation. Bien entendu, lors de la phase d'apprentissage, vous accompagnerez l'enseignant ou le formateur à travers les rues de notre commune et pour cela vous avez besoin d'un vélo en ordre.



Si vous souhaitez participer à ce beau projet dans l'intérêt des enfants, si vous êtes disposés à suivre

une petite formation de deux jours, si vous aimez encadrer et encourager les enfants et si vous pouvez leur consacrer 2 ou 3 jours par an ou plus si affinités (maximum 10 jours), alors vous êtes les supers bénévoles que nous recherchons ! (Vous éviterez ainsi à certains de faire du vélo sans les mains et de terminer sans les dents...)

**Pour nous contacter : à la commune, service mobilité, p.godefroid@ittre.be ou au 067/79.43.37 ou par e-mail au secrétariat des quatre écoles d'Ittre/Virginal.**

D'avance nous vous remercions pour votre implication à l'égard de nos enfants !

**Nathalie Guillaume,  
Directrice de l'Ecole libre d'Ittre,  
au nom des 4 écoles de l'entité**

Fête d'école du samedi 22 avril 2023

**Holidays**  
**SUMMER Paradise**

Au programme :

- 11h45 : spectacle M0, M1, M2
- 12h15 : ouverture des stands de jeux et de bouche
- 13h45 : spectacle 5/8
- 16h30 : spectacle 8/12
- 17h30 : fermeture des stands de jeux et de bouche
- 17h30/17h45 : final du spectacle

Adresse du jour : Ecole libre d'Ittre rue de la Montagne, 4 à 1460 Ittre (accès par la grille verte)

**Speculoos**

La culture des enfants Ittre, Rebecq et Tubize

[www.speculoos.be](http://www.speculoos.be)

## CULTURE ENFANTS

### STAGE : COURT MÉTRAGE DANS UNE FORÊT ENCHANTÉE



**Dans un endroit magique où vivent en harmonie toutes sortes de petites créatures... Tic, Tac, Tic, Tac... 4 jours devant nous ! Vite vite... Nous serons scénographes et acteurs dans un lieu rempli de mystères et enchanteur.**

**Tu as envie d'une activité qui te permet de bouger, d'être créatif et de t'amuser ? Pas d'écran à regarder... Cette fois-ci, c'est nous l'écran !**

Dès le premier jour, nous partirons en repérage, nous analyserons ensemble les possibilités de tournages et mise en scène. Création d'un storyboard qui représentera nos folles histoires, amusantes et drôles. Nous fabriquerons nos décors, cabanes, sculptures et costumes de feuilles, bois, pierres, ficelles... Des peintures naturelles, craies, pigments et argile viendront agrémenter le tout.

Quelle belle aventure collective et amusante nous attend !



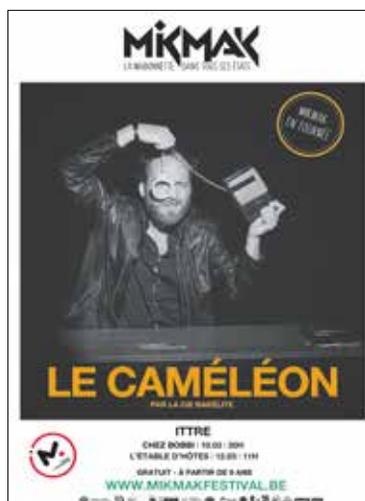
**DU 2 AU 5 MAI 2023  
DE 9H À 16H - 8 À 14 ANS**

**CENTRE CULTUREL D'ITTRE  
(36 RUE DE LA MONTAGNE,  
1460 ITTRE)  
AVEC AURÉLIE QUAIRIAUX  
85€ PAR ENFANT / - 10% POUR LE  
2EME ENFANT D'UNE MÊME FRA-  
TRIE  
TOUT LE MATÉRIEL EST COMPRIS  
DANS LE PRIX**

MARS		ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
VEN 10	21H	<b>MIKMAK FESTIVAL : LE CAMELEON</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
VEN 10	21H	<b>JAZZY STRINGS</b>	L'ÉTABLE D'HÔTES
DU 10 AU 12		<b>GRAND KERMESE AUX BOUDINS, STEAKS ET BURGERS VÉGÉTARIENS</b>	ECOLE COMMUNALE DE VIRGINAL
SAM 11	19H30	<b>ROCK NATION TRIBUTE NIGHT : F.L.O.Y.D PLAYS PINK FLOYD</b>	ZIK ZAK
DIM 12	11H	<b>MIKMAK FESTIVAL : LE CAMELEON</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
DIM 12	17H	<b>OLIVIER KER OURIO &amp; MANUEL</b>	HEPTONE
MAR 14	19H30	<b>BODJI'BAR PRINTANIER : L'AIL DES OURS À L'HONNEUR !</b>	BODJIVO
MER 15	19H30	<b>BIG COUNTRY (UK) + MYLÈNE CHAMBLAIN</b>	ZIK ZAK
JEU 16		<b>CONFÉRENCE : QUELLES SONT LES LEÇONS À TIRER DE LA PANDÉMIE ?</b>	BODJIVO
DU 16 AU 26		<b>LE PRINCE DE DANEMARK</b>	THÉÂTRE DE LA VALETTE
SAM 18	19H30	<b>RAMKOT + SUPPORT ACT</b>	ZIK-ZAK
DIM 19	14H	<b>REPAIR CAFE</b>	REPAIR CAFE ITTRE
DIM 19	17H	<b>JAZZ OLIVIER COLLETTE DUO : CLASSICAL TRIBUTE</b>	HEPTONE
DU 19 AU 24		<b>EXPO : CREA-LISONS</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
LUN 20	20H	<b>CINE-SOUPÉ : LA TOURNÉE DES MAGRITTE DU CINÉMA</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
MAR 21	19H	<b>CERCLE DE LECTURE</b>	BODJIVO
JEU 23		<b>VOYAGE DES AINES : FREYR ET DINANT</b>	COMMUNE D'ITTRE
VEN 24	21H	<b>CONSTANZA GUZMÁN BAND FEAT JEANFRANÇOIS PRINS</b>	ÉTABLE D'HÔTES
DIM 26	17H	<b>BORIS SCHMIDT BAND (JAZZ TOUR LUNDIS D'HORTENSE)</b>	HEPTONE
JEU 30	18H	<b>JOURNÉE DE LA TERRE PALESTINIENNE</b>	PJPO ITTRE
VEN 31	21H	<b>KNUCKLE HEAD (FR)</b>	ZIK ZAK

AVRIL		ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
SAM 1	9H	<b>PROMENADE AUX LAMPIONS</b>	SYNDICAT D'INITIATIVE D'ITTRE
DIM 2	11H	<b>BODJI'BRASERO</b>	BODJIVO
DIM 2	14H	<b>CHASSE AUX ŒUFS</b>	LA MAISONNÉE
MAR 4		<b>SENIORS AT THE MOVIES : LE PIRE VOISIN DU MONDE</b>	COMMUNE D'ITTRE
VEN 7	21H	<b>ALBERTO GARCIA SANCHEZ</b>	ÉTABLE D'HÔTES
SAM 8	19H30	<b>RNTN - THE DIAMOND DOGS PLAYS DAVID BOWIE</b>	ZIK ZAK
DU 4 AU 9		<b>MARTHE DONAS : ITINÉRAIRE D'UNE ARTISTE</b>	MUSEE MARTHE DONAS
DIM 16	14H	<b>REPAIR CAFE</b>	REPAIR CAFE ITTRE
JEU 20		<b>MIKMAK FESTIVAL : LE CAMELEON</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
DU 21 AU 23		<b>LE CHANT DES ORGUES</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE, LES AMIS DU MEDIOPHONE DE HAUT-ITTRE, MUSIQUE CLASS'ITTRE ET SYNDICAT D'INITIATIVE
SAM 22		<b>FÊTE DE L'ÉCOLE</b>	ÉCOLE LIBRE D'ITTRE

MAI		ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
MER 10	15H	<b>VACANCES AU THÉÂTRE-CHANSON : LA TÊTE DANS LES NUAGES</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
MAR 16		<b>SENIORS AT THE MOVIES : TIRAILLEURS</b>	COMMUNE D'ITTRE



# Conseil communal du 14 février 2023

**Présents :** Christian Fayt (EPI), Françoise Peeterbroeck (EPI), Pascal Henry (MR), Fabienne Mollaert (EPI), Jacques Wautier (EPI), Lindsay Gorez (MR), Arthur Deghorain (EPI), Paul Pierson (EPI), Pierre Claes (MR), Hélène de Schoutheete (I.C.), Ferdinand Jolly (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Chantal Vanvaremborgh (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Pol Perniaux (Pacte) et Claude Debrulle (Pacte)  
**Excusé :** Luc Schoukens (Pacte)

## 1. CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS – REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT COMMUNAL – DÉSIGNATION

Christian Fayt (EPI) demande de remplacer Linda Franx (MR) par Philippe Martin (MR).  
**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

## 2. COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL – REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT COMMUNAL – DÉSIGNATION

Christian Fayt (EPI) annonce que Lindsay Gorez (MR) remplacera Pascal Henry (MR).  
**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

## 3. DÉLÉGATIONS DU CONSEIL COMMUNAL AU COLLÈGE EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS ET DE CONCESSIONS – BUDGET ORDINAIRE & BUDGET EXTRAORDINAIRE

Françoise Peeterbroeck (EPI) explique qu'il s'agit des conséquences d'un nouveau décret du 06 octobre 2022 qui entre en vigueur le 1er mars. Celui-ci prévoit que le Conseil donne délégation au Collège pour choisir la procédure de passation et fixer les conditions des marchés publics lorsque le montant estimé du marché est inférieur à 30 000 EUR HTVA. Cela s'applique aux marchés publics, aux marchés publics conjoints et les marchés passés par une centrale d'achats. Avant, le montant devait être inférieur à 15 000 EUR HTVA.

Claude Debrulle (Pacte) s'interroge sur l'objet de l'article 4, la délégation donnée au Collège pour la passation d'une concession de services ou de travaux d'une valeur inférieure à 250 000 EUR HTVA. Le montant est important, pourquoi avoir ajouté cet article ? Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Communale) répond que cela fait également partie du nouveau décret. Claude Debrulle (Pacte) demande s'il peut avoir un exemple de concession actuelle de la commune qui correspondrait à cela. Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Communale) répond qu'il n'y en a pas, mais que ça pourrait être la concession d'un parking qui serait donc géré par une société, dans des villes. À l'heure, il n'est pas prévu d'en avoir. Hélène de Schoutheete (I.C.) comprend donc qu'on leur demande de voter cela mais que ce ne sera pas vraiment mis en pratique. Dans un souci de transparence, si un jour ça devait être le cas, elle demande qu'il soit noté que le Conseil devra être informé de la décision du Collège, même s'il n'intervient pas dans la décision. Chris-

tian Fayt (EPI) répond que le Collège a toujours été transparent. Françoise Peeterbroeck (EPI) ajoute qu'il existe déjà un rapport de tous les marchés passés dans ce cadre. Claude Debrulle (Pacte) note que ce rapport n'est fait qu'une fois par an.

Pol Perniaux (Pacte) se demande si cette décision n'a pas comme impact de baisser l'aspect démocratique et l'importance du Conseil communal. Il est expliqué que cela permet de faciliter la prise de décision au sein de la Commune, d'éviter la surcharge du Conseil, etc. mais il s'interroge. Christian Fayt (EPI) répond que ce ne sont pas les mots du Collège qui sont repris dans la délibération, mais ceux de l'administration qui sait comment fonctionne la Commune. Pol Perniaux (Pacte) entend mais répète son inquiétude. Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Communale) trouve que cela facilitera en effet le travail de l'Administration, d'autant plus que cela ajoute les délégations pour les marchés conjoints et les centrales d'achats, qui vont permettre de tenir les délais qui étaient parfois impossible à tenir avec l'obligation de passer par le Conseil. Ce changement de décret est aussi une conséquence de la crise économique. Elle n'estime pas que ce soit anti-démocratique.

Claude Debrulle (Pacte) soutient la remarque de Pol Perniaux. La présentation du rapport annuel des marchés est une prise d'acte. Quelle est donc la prise de Conseil sur ces décisions ? Quid si un constat se présente qu'il y a systématiquement des marchés à 29 000 EUR parce qu'ils sont saucissonnés. Christian Fayt (EPI) et Françoise Peeterbroeck (EPI) répondent en cœur que le saucissonnage est interdit et que le Collège n'a pas l'intention de commencer ce genre de choses. Claude Debrulle (Pacte) note que le Conseil n'aura qu'à prendre acte de ces marchés. Paul Pierson (EPI) répond que ça a toujours été une prise d'acte, mais le montant était inférieur. Ça n'empêche pas de poser des questions si besoin.

**VOTE : Oui (9 – EPI et MR) – Abstention (7 – I.C. et Pacte)**

## 4. RÉFECTION DE VOIRIE – RUE DE LA BASSE-HOLLANDE ET DU PÉROU – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

Jacques Wautier (EPI) rappelle qu'il y a eu un marché similaire pour Baudémont en 2022.

Il s'agit ici de la suite du projet avec la Rue Basse-Hollande, la Rue du Pérou et la rue du Fauquez pour la portion entre ces deux rues.

Ferdinand Jolly (I.C.) s'étonne que l'asphalteuse du Service Travaux ne soit pas utilisée pour cela.

Jacques Wautier (EPI) explique que le parcours jusqu'à la zone de travaux est trop long pour la machine et le transport. Il faut, en plus, refaire les fondations sur une partie de la route. Christian Fayt (EPI) ajoute que l'asphalte a vu son prix augmenter.

Pol Perniaux (Pacte) se demande comment les priorités sont mises. La deuxième partie

de la rue Mon Plaisir lui semble plus abîmée.

Jacques Wautier (EPI) explique que pour la Rue Mon Plaisir, il s'agit d'une très longue rue, pour laquelle tous les fossés doivent être refaits et il y a un pont bancal sur le chemin qui servirait de déviation. Christian Fayt (EPI) rappelle que ce pont est repris dans l'étude des ponts de la Région wallonne qui avait été votée lors d'un précédent Conseil.

Claude Debrulle (Pacte) demande quel est le financement pour ce dossier. Christian Fayt (EPI) annonce que c'est un financement sur fonds propres.

**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

## 5. DÉSIGNATION D'UN AUTEUR DE PROJET POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE, LE CONTRÔLE ET LA DIRECTION DE TRAVAUX DE VOIRIE DANS LE CADRE DU PIC-PIMACI 2022-2024 – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

Jacques Wautier (EPI) demande d'approuver les conditions pour l'étude et le suivi du marché. Le montant estimé est de 65 000 EUR TVAC, inscrits au budget extraordinaire.

Hélène de Schoutheete (I.C.) se réjouit de voir que les pistes cyclables sont intégrées au projet. Toutefois, son groupe s'inquiète de la largeur de 90 cm de celles-ci. Elle pense se souvenir que la loi prévoit 1m30 de largeur. Est-ce que cela garantit réellement la sécurité des cyclistes avec 90 cm ? Est-ce vraiment une bonne chose ? Fabienne Mollaert (EPI) répond qu'il est nécessaire de faire avec la largeur de la route. Dans le cas de la rue Montois, on ne sait plus l'élargir. La loi prévoit 90 cm minimum, et c'est ce qui est possible ici. Elle note aussi qu'il y a 20 cm de bordures en plus sur le côté. Christian Fayt (EPI) ajoute que la conseillère a toutefois raison, cela a été cassé à imaginer comme projet. La largeur de la piste cyclable est financée par le PIMACI et le reste de la route par le PIC. Dans la rue Montois, il sait que les cyclistes remontent souvent en danseuse, et que ça prend donc de l'espace. Malheureusement, c'est tout ce qui est possible.

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande si un aménagement pour que les voitures respectent la vitesse est prévu. Fabienne Mollaert (EPI) confirme. Jacques Wautier (EPI) confirme également, en précisant que la piste cyclable sera également de couleur différente. Hélène de Schoutheete (I.C.) reste inquiète pour les cyclistes qui auront peut-être un faux sentiment de sécurité. Elle ajoute que la nouvelle législation prévoit que, s'il n'y a pas de vis-à-vis, on puisse rouler au milieu de la route quand celle-ci comprend des pistes cyclables du genre qui vont être réalisées rue Montois. Elle demande que cette nouvelle réglementation soit communiquée comme mesure supplémentaire.

Claude Debrulle (Pacte) reconnaît qu'il n'a pas eu l'occasion de regarder le projet et note qu'il aurait apprécié une présentation de ce projet

## CONSEIL COMMUNAL

sur l'écran, et des projets similaires pour que les conseillers puissent avoir en visuel l'aménagement prévu pendant les discussions. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Communale)** répond qu'elle ne peut pas le projeter à ce moment-là, il faut préparer le matériel. **Christian Fayt (EPI)** rappelle que c'est aussi le rôle des conseillers de préparer les points et que ce n'est pas le but de projeter tout cela.

**Daniel Vankerkove (I.C.)** a regardé le projet et il a des questions. Pour les travaux prévus aux rues Maurice Brancart et Rouge Bouton, c'est en partie sur Braine-le-Comte, non ? **Christian Fayt (EPI)** répond que la commune a décidé d'avancer sur des portions qui lui appartenaient : la zone entre le Bois des Rocs et la Ferme de la Volée pour la rue Maurice Brancart et pour la rue Rouge-Bouton, la portion entre la rue du Roeulx et la Rue de la Ferme Marchand. **Daniel Vankerkove (I.C.)** regrette que ce soit limité à d'aussi petits tronçons. **Fabienne Mollaert (EPI)** note que ce sont toutefois les tronçons les plus abîmés. **Pol Perniaux (Pacte)** demande s'il n'y a pas de volonté de travailler ensemble avec la commune de Braine-le-Comte. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il y a des déjà des discussions mais que c'est très compliqué. Chaque commune devrait intégrer ces travaux dans son PIC. En attendant, il faut avancer.

**Ferdinand Jolly (I.C.)** s'inquiète du risque d'augmentation de la circulation à la rue des Châtaigniers et à la Rue Montoisoy avec des constructions d'immeubles prévues à Clabecq. Il demande que la sécurité des usagers faibles soit vraiment un point d'attention dans les futurs aménagements prévus pour ces rues.

**Christian Fayt (EPI)** se réjouit que la Rue Montoisoy puisse enfin être réalisée. Cela parce que les différents travaux d'égoûtage touchent à leur fin. Concernant la sécurité, il précise que le Collège insiste pour que ce soit un point d'attention constant.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** attire l'attention sur l'avis légal de la Directrice Financière dans la délibération, il semble y avoir une erreur.

**Christian Fayt (EPI)** répond que tout est normal. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Communale)** explique que cet avis est là au cas où le montant prévu n'est pas suffisant.

**Daniel Vankerkove** se demande dans le cadre de la désignation de l'auteur du projet si la rue Mon plaisir ne peut pas être incluse puisque la rue Maurice Brancart va être reprise. **Christian Fayt (EPI)** répond que cette rue n'est pas assez large pour rentrer dans ces subsides. **Daniel Vankerkove (I.C.)** rappelle qu'il demande que des travaux soient faits depuis des mois. **Jacques Wautier (EPI)** dit que la réflexion est lancée mais que cette rue pose plusieurs problèmes pour lancer les travaux. **Christian Fayt (EPI)** ajoute que le MET a interdit la possibilité que les tracteurs puissent emprunter le chemin de halage, ce qui complique la possibilité de déviation.

**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

### 6. DÉSIGNATION D'UN AUTEUR DE PROJET POUR UNE REPRISE DE MISSION D'ARCHITECTURE AYANT POUR OBJET LA RÉALISATION D'UNE MAISON RURALE À HAUT-ITTRE APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

**Jacques Wautier (EPI)** rappelle que la première mission d'architecture s'est terminée et que le budget proposé était impossible à tenir. Ici il s'agit de rechercher un architecte qui peut travailler avec le permis d'urbanisme existant et un budget correct.

**Pascal Carton (I.C.)** demande quels honoraires ont été payés pour le premier architecte.

**Jacques Wautier (EPI)** répond que ce sont les frais du permis d'urbanisme qui ont été payés.

**Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Communale)** ajoute que 40% du prix de la mission complète ont été payés. Elle regardera le chiffre exact pour la prochaine fois. **Jacques Wautier (EPI)** répète qu'il s'agit bien cette fois de repartir du permis d'urbanisme existant et de voir ce qu'il est possible de supprimer pour que le budget soit plus raisonnable.

**Claude Debrulle (Pacte)** essaye de comprendre ce qui change par rapport à l'ancien projet si le permis reste identique. **Christian Fayt (EPI)**

explique qu'il s'agit bien de penser un projet qui rentre dans les 800 000 EUR de budget prévus et de voir si d'autres subsides sont possibles également. L'idée d'avancer sans changer le permis permet de ne pas repartir de zéro pour la procédure. Ce projet n'a plus que deux ans pour avancer, donc il faut entamer sa prochaine étape. **Jacques Wautier (EPI)** apporte quelques précisions : le projet initial prévoyait la possibilité de diviser la salle en deux mais cela impliquait de déplacer les sanitaires et la cuisine. Dans ce nouveau projet, ça ne sera pas fait. **Claude Debrulle (Pacte)** demande si les modifications apportées respecteront dès lors toujours le permis d'urbanisme. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Communale)** confirme et ajoute que le permis reconnu pour les subsides de la Fondation Rurale de Wallonie concerne uniquement le projet de maison rurale, et pas tout ce qui était prévu en plus. Mais cela veut aussi dire qu'il y a des éléments qui ne peuvent pas être supprimés : l'accès PMR doit rester dans le projet par exemple. **Jacques Wautier (EPI)** ajoute enfin que rien n'empêchera de faire la suite petit à petit par après.

**Pol Perniaux (Pacte)** comprend qu'il y a des choix à faire et pense aussi entendre que le Collège en a déjà fait quelques-uns. **Jacques Wautier (EPI)** précise que le Collège a en effet déjà réfléchi mais que l'architecte qui sera désigné pourra confirmer si ce sont des possibilités ou non. **Pol Perniaux (Pacte)** demande s'il a été possible de cibler ce qui avait provoqué une hausse si importante du prix par rapport à l'estimation dans le projet de l'architecte précédent.

**Jacques Wautier (EPI)** explique qu'il y avait notamment le remplacement de la chaudière, alors que celle installée fonctionne encore très bien et n'est pas si ancienne. Elle n'a que sept ou huit ans, mais elle n'est pas idéale écologiquement parlant. **Christian Fayt (EPI)** note que parler d'énergie, c'est aussi prendre conscience que du lierre passe dans la salle où sont stockées les

tables et les chaises. L'isolation est une priorité en matière d'économies d'énergie par exemple. **Pol Perniaux (Pacte)** insiste pour que l'aspect de l'urgence climatique soit pris en compte dans les choix à faire.

**Claude Debrulle (Pacte)** trouve que tout cela est un bel effort de créativité. Il demande si le projet reviendra sur la table du Conseil une fois repensé. **Jacques Wautier (EPI)** annonce que ça passera à la CLDR. **Christian Fayt (EPI)** espère que ça reviendra au Conseil dans trois ou quatre mois. Mais il insiste sur l'intérêt que ça aille vite : il faut avancer. **Ferdinand Jolly (I.C.)** appuie cela : les subsides ont été octroyés il y a cinq ans, il faut y aller.

**Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Communale)** a vérifié le prix payé à l'architecte précédent : 30 648 EUR TVAC, après des longues et difficiles négociations. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** avoue qu'elle s'attendait à pire.

**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

### 7. DÉSIGNATION D'UN AUTEUR DE PROJET : MISSION D'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE VIRGINAL : APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

**Christian Fayt (EPI)** présente le projet. Il s'agit donc d'une étude pour un projet d'école à côté du centre sportif, une nouvelle école communale. Le projet a été pensé en collaboration avec les enseignants. Le projet concerne un terrain de 66 ares et l'idée serait donc d'y créer un bâtiment pour les classes pour les élèves entre 2 ans et demi et 5 ans, un bâtiment pour les classes pour les élèves entre 5 et 8 ans et un bâtiment pour les classes pour les élèves entre 8 et 12 ans, et de permettre une possibilité d'agrandissement pour les classes pour les élèves jusqu'à 15 ans, ce qui regrouperait donc tout le tronc commun dans un même endroit sur le village. L'école communale de Virginal actuelle ne sait plus s'agrandir puisque les cours de récréation sont limitatives. Précédemment, un projet a été pensé pour s'inscrire dans des subsides européens mais c'était compliqué parce qu'il fallait partir d'une implantation existante et agrandir. Ici, c'est un tout nouveau processus.

L'étude de préfaissabilité est estimée à 30 000 EUR pour pouvoir présenter le dossier dans le cadre d'appels à projet qui vont arriver. Il s'agit donc d'être prêt au maximum quand ces appels tomberont. C'est un projet d'envergure, il le reconnaît, et il a été imaginé avec les professeurs, qui sont attachés à ce projet. C'est important pour la Commune de porter un projet semblable.

**Pascale Carton (I.C.)** déclare que son groupe est inquiet pour le côté financier d'un tel projet. Avec une estimation de prix de 3200 EUR par m<sup>2</sup>, le budget se monterait à 6 000 000 EUR. Quels subsides sont prévus ?

**Daniel Vankerkove (I.C.)** considère que la création d'une nouvelle école dans une commune est toujours un rêve pour les majorités en place. C'est toujours une bonne chose quand ce rêve parvient à un résultat. Il a eu l'honneur d'être dans la majorité lorsque l'école communale d'Ittre a été créée. Il souhaite par ailleurs que ce projet soit une réussite pour Virginal. Ce

## CONSEIL COMMUNAL

projet est né en 2017. Il se souvient du discours du bourgmestre actuel qui annonçait « avoir un rêve » avec l'ancien directeur de l'école. Cela a été annoncé un an avant les élections. Le dossier arrive seulement sur la table du Conseil. Le conseiller s'inquiète du temps perdu pour lancer les démarches. Il constate par ailleurs que les prochaines élections sont proches. Il espère qu'on ne va pas attendre à chaque fois les élections pour avancer. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** le rassure, ce que le Collège a attendu pour lancer ce projet, c'est des possibilités de budget. **Daniel Vankerkove (I.C.)** reprend et dit qu'il ne veut pas s'avancer sur le terrain électoraliste. Si le projet apparaît maintenant, il faut qu'il y ait un accord de tous pour qu'il y ait une continuité immédiate lors de la prochaine législature. Il ne faut plus l'abandonner six ans. Sinon cela pose des questions de communication et de timing politique. Ensuite, il note que pour construire une école, il faut des subsides. La Région a sorti une liste des communes qui sont en bonne liste pour la construction de nouvelles écoles, et Ittre n'y est pas reprise. Il trouve donc que tout ce projet arrive tard dans la législature, alors qu'il a été promis pendant les élections. Il demande par ailleurs combien de classes sont prévues, puisqu'il s'agit de permettre une offre plus grande que dans l'école existant actuellement. **Christian Fayt (EPI)** annonce que le projet vise 8 classes de de maternelles, 9 classes de primaire et 6 classes de secondaire. **Daniel Vankerkove (I.C.)** déclare finalement trouver intéressant que le secondaire soit prévu dans ce projet. Quand l'école libre avait perdu ses secondaires, ça a été un drame pour Virginal. Si ce projet parvient à se réaliser, il avoue n'avoir aucune crainte pour sa réussite et son occupation. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** se dit moins optimiste que son collègue. Elle explique ses craintes. D'abord, elle se demande si cette étude est faite pour répondre à une demande quelconque. Il est prévu de doubler la population de l'école communale, est-ce que ce sont des chiffres réalistes face à l'augmentation démographique de Virginal ? Combien d'enfants sont attendus in fine ? Lorsque les secondaires ont fermé à l'école libre, c'était une imposition de l'extérieur, parce que les critères d'éloignement n'étaient pas respectés. Avant de se lancer dans le projet, quelqu'un a-t-il vérifié si ces critères existaient toujours et s'ils étaient toujours valables ? Elle ajoute que, selon les calculs de son groupe, chaque enfant scolarisé coûte 1980 EUR par an à la commune en 2023. Si 600 enfants sont prévus, comment la Commune compte-t-elle absorber ces coûts, qui vont continuer à exploser ? Enfin, elle note que la Fédération Wallonie-Bruxelles ne va pas très bien financièrement parlant. Cela peut influencer ce projet. Le projet est beau mais il soulève des questions, conclut-elle. **Claude Debrulle (Pacte)** se rappelle qu'il avait été évoqué lors d'un précédent conseil que la Commune était confrontée à des demandes surabondantes de places dans les crèches. Où en est d'ailleurs la demande pour les crèches par rapport aux communes alentours ? Cette réflexion concernant les crèches et l'enseignement doit être menée en parallèle et en synergies avec les communes voisines. Comment rencontrer



*Bientôt une nouvelle école à Virginal ?*

cette problématique globale ? La demande est forte.

**Pol Perniaux (Pacte)** avait la même réflexion sur le processus qui a amené à un projet si avancé. Quelle étude de l'évolution démographique a été utilisée par exemple ? Quid de la ligne haute tension ? Est-ce le genre de choses auxquelles l'étude de préféabilité va s'intéresser ? Que deviennent les autres écoles ?

**Christian Fayt (EPI)** répond d'abord aux accusations d'électoralisme. Le Collège a regardé les opportunités qui se présentaient. Une première tentative d'avancer avait été faite lors du plan de relance européen, qui permettait de créer de nouvelles classes mais qui était finalement impossible pour l'école communale de Virginal, par manque d'espace. Mais d'autres projets vont arriver via la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Collège veut être prêt, avec un projet avancé qui rentre dans les lignes du Pacte Excellence, du tronc commun, etc. De plus, il considère que le Collège n'a pas traîné. Il a avancé pour la scolarité. Il y a eu les démarches pour l'école d'Ittre, avec trois classes subsidiées à 88 %. Il revient ensuite sur les autres questions. Il confirme que la région est considérée à haute potentialité démographique. Une école est importante pour un village. Lorsque les secondaires de l'école libre ont fermé, cela a eu un impact négatif. A l'époque, les politiques ne pouvaient rien faire. La présence du secondaire aidait les commerces, et Virginal encaisse encore les conséquences de cette fermeture. Ce nouveau projet va permettre aux parents de vouloir mettre leurs enfants pour un une grande partie de leur scolarité. Il faut soutenir ce projet. Le risque est que de plus en plus, les petites écoles ferment pour laisser place à de grands centres scolaires. C'est donc maintenant qu'il faut créer cette opportunité. Il rappelle qu'autour du centre sportif, beaucoup de maisons vont être construites près du centre sportif, et dans ces maisons, il y aura sûrement

des jeunes couples. Ils seront heureux qu'il y ait une école tout près. La population scolaire va grandir. Une fois que la nouvelle école communale a été faite à Ittre, il y a eu un boom et les inscriptions ont très vite augmenté.

Pour revenir sur la question des crèches, il précise que ce n'est pas le sujet du jour, mais il reconnaît qu'il faut une réflexion plus globale sur cette question. La ligne de haute-tension fera en effet partie des questions que l'étude devra soulever. Le pylône le plus proche est à 80 mètres. L'étude va permettre de réfléchir à toutes les précautions à prendre avant la construction de l'école. Cette école était un rêve, oui, mais ce rêve a été inscrit au PST, rappelle-t-il. Ce projet est en train de se mettre en place. Il n'y a pas de certitude sur le fait de pouvoir la construire, mais le but est d'avoir toutes les cartes en main lorsqu'il y aura une opportunité.

**Daniel Vankerkove (I.C.)** revient sur la remarque du Bourgmestre qui ne comprenait pas pourquoi les politiques n'avaient rien fait pour empêcher la fermeture des secondaires à l'époque. **Christian Fayt (EPI)** précise qu'il a dit que les politiques ne pouvaient pas faire grand-chose. **Daniel Vankerkove (I.C.)** rappelle que les mandataires de l'époque ont fait plusieurs réunions avec la direction pour dire qu'ils souhaitaient que l'école reste, mais il n'y avait rien à dire puisque c'est un établissement du libre. C'était une obligation pour la survie d'un enseignement du réseau libre dans l'Ouest du Brabant wallon. Économiquement, ça a été une très grosse perte. **Christian Fayt (EPI)** confirme, mais il propose que l'histoire ne soit pas refaite. **Pascal Henry (MR)** dit alors qu'il y avait pourtant des membres du groupe I.C. dans le PO de l'école à l'époque. **Daniel Vankerkove (I.C.)** et **Hélène de Schoutheete (I.C.)** répondent ensemble que le conseiller se trompe et que ça ne marche pas comme ça.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** redemande si la Fédération Wallonie-Bruxelles a déclaré que ce

## CONSEIL COMMUNAL

projet était possible. Elle a le pouvoir de le refuser. **Christian Fayt (EPI)** répond que des mesures ont été prises au niveau de l'urbanisme et que des contacts ont été pris avec le niveau de pouvoir compétent. De plus, le projet est « morcelé ». Le secondaire peut être refusé et que le reste du projet soit autorisé. Mais au moins, le secondaire aura été prévu dès le début, et ça sera à mettre en valeur. Il rappelle également que, certes, le prix par élève a augmenté ces dernières années, mais que perdre des élèves coûte aussi à la Commune. Des enfants qui partent sur Nivelles, Tubize ou Braine-le-Comte coûtent plus cher à la société. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** se demande toujours comment les frais de fonctionnement vont pouvoir être assumés. **Christian Fayt (EPI)** précise que plus il y a d'élèves, moins le coût par élève est élevé. Actuellement, il y a 40 élèves en moins dans chaque école puisque des grosses classes sont parties l'année passée, et cette baisse coûte à la Commune. Il ajoute que les locaux des écoles existantes pourront servir : l'école maternelle pour le pôle crèche, et l'école primaire pourra être utilisée pour proposer des salles en location pour des associations par exemple.

**Pol Perniaux (Pacte)** comprend donc qu'il n'y aura pas de fusion des écoles communales d'Iltre et de Virginal. **Christian Fayt (EPI)** répond que tout le monde s'est battu pour les garder séparées, donc ça restera comme cela.

**Pierre Claes (MR)** se demande ce qu'il en sera du parking. **Christian Fayt (EPI)** répond que des renseignements ont été pris avec la Direction des Routes. Il y a un grand talus et un tournant actuellement, donc une entrée par la RN 280 n'est pas envisageable. Mais il est prévu de faire une route dans les nouveaux lotissements, et cette entrée pourrait être envisagée.

**Claude Debrulle (Pacte)** revient sur le fait évoqué par le Bourgmestre que la Commune fasse l'objet d'une pression démographique importante. Des jeunes couples s'installeront dans les lotissements. Ces jeunes couples auront des bébés, a dit le Bourgmestre. Qu'en est-il donc des crèches, redemande le conseiller. **Christian Fayt (EPI)** lui répète que ce n'est pas le point à l'ordre du jour. Mais il rappelle que Françoise Peeterbroeck et lui se sont battus pour arriver à la situation actuelle en termes de crèches. Un projet a été fait et remis à l'ONE et a été refusé. Il y a actuellement 49 places en crèche sur la commune. **Daniel Vankerkove (I.C.)** demande s'il y

a encore des crèches privées sur la commune, et **Françoise Peeterbroeck (EPI)** lui confirme que oui. Elle précise aussi que la demande avait été faite pour passer de 21 à 42 places à la crèche de Virginal et a été refusée. Elle estime que le projet d'école pourrait aider à cela aussi, en libérant le bâtiment des maternelles.

**VOTE : Oui (EPI, MR et Pacte – 11) – Abstention (I.C. – 5)**

**Daniel Vankerkove (I.C.)** motive son abstention en expliquant qu'il ne perçoit pas où ça va aller. Il est positif sur la construction d'une école, mais il faut rapidement définir les délais selon lui.

### 8. SYNERGIES COMMUNE-CPAS – SERVICE INTERNE COMMUN POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION DU TRAVAIL – CONVENTIONS

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique qu'il s'agit de la convention de constitution du service et de la convention de mise à disposition d'un agent communal (à 60 %) vers le CPAS (à 40 %).

**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

### 9. SYNERGIES COMMUNE-CPAS – UNIFICATION DU SERVICE TECHNIQUE – CONVENTIONS

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** annonce que les deux services techniques sont réunis en un seul. Il s'agit ici d'accepter la convention de constitution du service et la convention de mise à disposition des deux agents du CPAS vers le Service Technique Communal.

**Daniel Vankerkove (I.C.)** se réjouit de cette avancée.

**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

### 10. ZONE DE POLICE – DOTATION COMMUNALE – BUDGET 2023

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** rappelle que la répartition veut qu'Iltre paye 14,90 % de la dotation, soit 1 117 922 EUR pour 2023. Elle rappelle que le montant était de 938 000 EUR en 2022, 800 000 EUR en 2021 et 792 000 EUR en 2020. Cela s'explique en partie par l'indexation importante de la masse salariale cette année.

**Claude Debrulle (Pacte)** note que 1 058 000 EUR avaient été inscrits au budget et 150 000 EUR en prévision. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** annonce que le solde sera inscrit en MB.

**Claude Debrulle (Pacte)** pense avoir lu que le Fédéral allait prendre en charge la hausse salariale. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond que c'était un rêve. **Christian Fayt (EPI)** ajoute que la hausse est de 19% en un an pour les 4 communes de l'Ouest. Le Fédéral avait pris des engagements, et ce sont les communes qui les paient (chèques repas, pension, etc.) A la création des zones de police, 50 % étaient à charge des communes et 50 % à charge du fédéral. Actuellement, 70 % sont à charge des communes et 30 % du fédéral. Cela devient intenable pour les Communes.

**Pascale Carton (I.C.)** se demande s'il y a quelque chose à faire. **Christian Fayt (EPI)** répond que ne pas payer serait faire baisser la sécurité des citoyens. L'Union des Villes et Communes tente de passer le message. Les communes flamandes commencent elles aussi à rouspéter. Mais la gestion de la police manque de vision globale selon lui.

**Ferdinand Jolly (I.C.)** demande s'il y a toujours des policiers dépêchés à la prison. **Christian Fayt (EPI)** explique que la DAB est présente à Tubize, c'est donc elle qui gère les transports des prisonniers, etc. La Zone de Police n'intervient que lorsqu'il y a des grèves. **Ferdinand Jolly (I.C.)** se demande s'il y a toujours un policier qui vient une matinée par semaine à la prison. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'un temps-plein y est pour rédiger les PVs de ce qu'il se passe dans la prison. Le Ministre de la Justice a accordé 90 000 EUR pour cela, en plus des points KUL.

**VOTE : Oui (Unanimité – 15) – Abstention (Hélène de Schoutheete (I.C.) – 1)**

### 11. MOTION RELATIVE AUX IMPACTS FINANCIERS DUS À LA GESTION, À LA TRAÇABILITÉ ET À L'ASSAINISSEMENT DES TERRES

**Jacques Wautier (EPI)** demande aux Conseillers de se souvenir de Walterre, la nouvelle législation concernant les terres excavées. Cela coûte cher à la Commune, qui a payé 20 000 EUR par an pour la certification ainsi que les frais à la décharge à chaque fois. La commune demande que la Région prenne en charge le coût supplémentaire lié à Walterre, comme toutes les communes.

**Ferdinand Jolly (I.C.)** se demande si ces obligations ne sont pas excessives. **Christian Fayt (EPI)** répond que c'est malheureusement ce qui arrive quand certains profitent : tout le monde paye.

**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

## LE PETIT TRAM WWW.ITTRCULTURE.BE



**Date de parution : 8 et 9 mars 2023**

Mensuel du Centre culturel d'Iltre A.S.B.L.  
36, rue de la Montagne à 1460 Iltre  
067/64 73 23 - info@ittreculture.be

**Editeur responsable :** Nathalie Lourtie, directrice  
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles

Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Iltre

Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard, de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier.

**Prochaine parution : 5 et 6 avril 2023**

### LE PETIT TRAM

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Iltre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Iltre 067/64 73 23.

Distribué gratuitement toutesboîtes dans l'entité d'Iltre. Abonnement : 20 euros/an à verser au compte BE50 0012 6285 4518.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Iltre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du Centre culturel apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socioculturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du Centre culturel et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de lecture est composé de Marc Dubois, Nathalie Lourtie, Doris Bertau, JeanMarc Ternissien et Sophie Peeterbroeck

### Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Iltre :

**Représentants de la Commune d'Iltre :** Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa Belsky, MarieAmandine Della Faille, Hedwige Tavernier et Sophie Peeterbroeck

**Représentant de la Province :** Anne-Sylvie Van Varembergh

**Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Iltre :** Michel Ferrard, Michèle Counson, Doris Bertau, Marc Dubois, JeanMarc Ternissien, Valérie Tilmans, Jacques Van Drooghenbroeck, Thibault Zaleski

**Ont collaboré à ce journal :**

**Coordination :** Olivia Krokek

**Mise en page :** Pascale Goffaux

**Rédaction :** Olivia Krokek, Nathalie Lourtie, Karim Sarton, Ludovic Devriendt

**Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.**

**Photos :** Centre Culturel d'Iltre

**Merci à notre correctrice du mois :**

Claire Lemaître

Merci à Ellen Sterkendries

**Impression :** Rosseel Printing Nivelles

**Distribution :** Jacques Vanderlinden



## CONSEIL COMMUNAL

### 12. CPAS : MODIFICATION DES STATUTS ADMINISTRATIF ET PÉCUNIAIRE APPLICABLES AUX GRADES LÉGAUX.

#### Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Communale)

explique que cela concerne la procédure de recrutement d'un.e directeur.rice CPAS. Il s'agit de rédiger un document n'est plus adapté à la circulaire de 2019. Il faut donc le adopter les textes proposés pour éviter les recours.

**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

### 13. DUFERCO WALLONIE SA – EQUIPEMENT DU PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE CLABECQ

**Fabienne Mollaert (EPI)** rappelle le dossier présenté il y a quelques mois, pour une voirie pour laquelle l'Ittre possède une portion de 50 m enclavée. Ce qui avait été voté doit être modifié pour protéger une conduite OTAN. Mais cela ne change rien pour l'Ittre.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** note que la quasi-totalité des terres viennent de Tubize. Quid des terres contaminées sur le site ? **Fabienne Mollaert (EPI)** la rassure en rappelant que les terres doivent passer par Walterre.

**Pol Perniaux (Pacte)** remarque que le chemin en question est destiné à rejoindre une Zone Economique. N'est-il pas possible pour la commune de créer un petit pôle économique aussi sur la partie ittroise. **Christian Fayt (EPI)** répond que la partie ittroise se trouve en zone verte naturelle, et que c'est donc impossible.

**Pol Perniaux (Pacte)** demande ce que désigne l'appellation « liaison écologique ». **Christian Fayt (EPI)** explique qu'il s'agit de prévoir la liaison qui est en train de se construire en Brabant-Wallon, mais qui n'est pas encore faite.

**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

### 14. INFORMATIONS DU COLLÈGE

**Christian Fayt (EPI)** annonce que la Commune a reçu l'accord de la Région pour le budget communal, le budget de la Régie foncière, un subside de 25 000 EUR pour le plan local de propreté, et 20 000 EUR pour la signalisation aux abords des écoles (sauf l'école libre d'Ittre, qui se trouve sur la RN280)

**Claude Debrulle (Pacte)** en profite pour dire qu'il a vu dans les pièces du Collège que la suppression des feux rouges de l'A8 était prévue. Qu'en est-il ? **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il

est prévu de faire un tunnel. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que le webinaire d'explications est en ligne.

### 15. POINT SUPPLÉMENTAIRE POL PERNIAUX : SUIVI DES DEMANDES

**Pol Perniaux (Pacte)** rappelle qu'il a trois dossiers en cours dont il aimerait des nouvelles : l'éclairage public, l'isolation des habitants et l'aide à l'Ukraine. En effet, durant les Conseils de novembre et décembre, le Collège s'est engagé sur ces différents points proposés par le Conseiller. Concernant l'éclairage, Fabienne Mollaert avait évoqué l'importance de tirer des leçons de ces mois d'extinction durant la nuit. Concernant la crise énergétique, Christian Fayt avait proposé une forme d'aide via un règlement prime par exemple pour l'isolation des maisons. Enfin, le Collège avait marqué son accord pour l'ouverture d'un appel aux dons pour financer un ou plusieurs générateurs à envoyer en Ukraine. L'actualité rappelle l'urgence de ces différents dossiers et il demande donc où ça en est.

**Fabienne Mollaert (EPI)** revient sur l'extinction des luminaires. Elle dit attendre la réunion avec ORES et toutes les communes pour tirer le bilan ittrois. En effet, l'Ittre ne peut pas être seule à continuer. Toutefois, elle note que sur la commune, il ne semble pas y avoir eu beaucoup d'objections. Ce sera aussi à voir avec la Police.

**Claude Debrulle (Pacte)** a lu que la commune d'Enghien arrêta l'expérience parce qu'ils ont constaté une hausse des vols. Il relève, par ailleurs que la ville de Charleroi fait l'inverse : elle va à son tour éteindre les luminaires la nuit mais en conservant ceux-ci à des points névralgiques. Pourquoi n'est-ce pas possible dans les Communes de l'ouest du Brabant wallon ? Il en profite pour rappeler que cela fait des mois qu'il demande au chef de zone de venir au Conseil. **Christian Fayt (EPI)** explique qu'à l'époque de la décision, il était plus simple de tout éteindre. Il fallait beaucoup d'investissements pour laisser certains quartiers allumés. l'Ittre dépend surtout du poste de Ronquières, qui s'étend jusque Braine-le-Comte ou Rebecq. Certaines modulations vont finalement pouvoir se faire, mais c'est encore à voir pour l'Ittre.

**Pol Perniaux (Pacte)** rappelle qu'à Rebecq, ils n'ont pas attendu la crise économique pour cette mesure, comme d'autres communes d'ailleurs. **Fabienne Mollaert (EPI)** le sait bien, et précise que la commune de Rebecq avait d'ailleurs fait des

investissements en ce sens. **Pol Perniaux (Pacte)** note qu'en effet, ça existe des communes qui investissent face à l'urgence climatique. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** déclare que ça peut devenir intéressant de faire ces investissements pour pouvoir être autonome dans la décision de continuer ou non. **Pol Perniaux (Pacte)** demande également si des données sont déjà recueillies pour le bilan ittrois : les économies réalisées ? Les chiffres de la police ? etc. **Fabienne Mollaert (EPI)** lui répond qu'ORES et la Zone de Police ont chacun des données qu'ils sont en train de traiter. **Pol Perniaux (Pacte)** insiste : la question énergétique est une urgence. **Fabienne Mollaert (EPI)** déclare en être consciente et promet de revenir avec plus de données dès qu'elle les a. **Fabienne Mollaert (EPI)** revient ensuite sur le dossier concernant l'isolation des maisons. Le vol thermographique a eu lieu au-dessus d'Ittre les 7 et 8 février. Les relevés ne sont pas encore prêts. Dès qu'ils seront prêts, la Commune sera mesure de donner l'information à chacun pour sa maison et rien que sa maison (question de RGPD). Dans cette dynamique, des personnes seront disponibles à la Commune pour donner des informations sur les possibilités de primes et d'aides existant déjà en matière d'isolation. Mais il faut les données pour se rendre compte de l'effort à faire et ça dépendra des retours des citoyens sur leur situation. **Pierre Claes (MR)** demande comment seront prévenus les citoyens. **Fabienne Mollaert (EPI)** dit que l'information sera présente sur le site. D'abord, les gens de la Commune doivent être formés par l'InBW pour le partage des résultats. Après seulement, la Commune pourra voir si elle peut proposer un règlement-prime. **Claude Debrulle (Pacte)** indique que chaque personne va donc pouvoir recevoir sa situation et une image des pertes des chaleurs éventuelles de sa maison. Il y a actuellement un besoin particulier de faire des économies d'énergies, avec la crise énergétique. Il insiste sur l'importance des moyens qu'il faudra mettre à disposition pour aider les citoyens. **Fabienne Mollaert (EPI)** répète que les gens pourront découvrir les primes déjà existantes et discuter avec des gens qui sauront les guider dans les démarches. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** se demande si recevoir le listing des maisons problématiques est prévu. **Fabienne Mollaert (EPI)** précise que la Commune n'aura pas accès aux données, si ce n'est à celles de ses bâtiments. Les données des citoyens, il n'y a qu'eux qui pourront les voir. L'information sera communiquée sur le site, dans



**JASMIN**  
MAZOUT ET PELLETS

[www.mazout-jasmin.be](http://www.mazout-jasmin.be)

7100 Trivières

**064 22 47 03**



**ESPRIT  
SALON**



**COIFFEUSE À DOMICILE**  
**AVEC 15 ANS D'EXPÉRIENCE**

Pour toutes questions ou prise de rendez-vous merci de contacter le

**0474/795.609**



**L'Etable d'Hôtes**  
Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS  
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

**CUISINE AUX LÉGUMES BIO**

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL  
067/780 670 - 0497/415 421 - 0494/652 753  
[letabledhotes@letabledhotes.be](mailto:letabledhotes@letabledhotes.be)  
[www.letabledhotes.be](http://www.letabledhotes.be)

## CONSEIL COMMUNAL

le Petit Tram, lors d'une soirée d'information, sur les réseaux sociaux, etc.

Enfin, **Christian Fayt (EPI)** revient sur les démarches pour pouvoir soutenir l'Ukraine en fournissant des générateurs. Il dit d'abord que le Collège s'est fait taper sur les doigts par la Directrice Financière pour avoir pris l'engagement d'ouvrir un compte pour cela. Maintenant que le budget a été validé par la tutelle, le compte a été ouvert et sera annoncé dans le prochain Petit Tram. **Pol Perniaux (Pacte)** attire l'attention sur l'urgence de la démarche. C'est en hiver que ces générateurs auraient été les plus utiles. **Christian Fayt (EPI)** le sait bien mais il faut faire les choses correctement.

### 16. POINT SUPPLÉMENTAIRE DE CLAUDE DEBRULLE (PACTE) : RENCONTRE INFORMELLE ET À HUIS-CLOS DES RESPONSABLES DE L'EX-SOGEPA (WALLONIE ENTREPRENDRE)

**Claude Debrulle (Pacte)** commence par rappeler que cela fait depuis le 19 février 2019 que le Conseil communal a voté à l'unanimité la demande pour qu'un représentant de la SOGEPA vienne expliquer la stratégie industrielle dans le plan de restructuration de la SA NLMK-Clabecq. En effet, ce qu'il qualifie de bras droit financier de la Région wallonne détient, à ce jour, 51 % des actions de NLMK-Clabecq. Comme actionnaire majoritaire, elle a donc une responsabilité de premier plan dans le devenir de cette entreprise. A ce jour, soit quatre ans plus tard, aucun représentant n'a été rencontré par le Conseil. Un an plus tard, le Conseiller a réitéré sa demande en élargissant à l'ensemble de la stratégie industrielle de la SOGEPA au sein de la Commune. En effet, la faillite des Papeteries de Virginal a été prononcée par le tribunal de commerce de Nivelles depuis la première demande, et la SOGEPA disposait de la propriété du site et des bâtiments, et y avait investi des sommes importantes. Là encore, la demande reste sans réponse. En octobre 2022, ce sont six conseillers qui s'inquiètent de la situation de NLMK en raison des mesures décrétées par l'Union Européenne à l'encontre de la Russie emportant, notamment, interdiction d'importer des produits d'acier semi-finis à destination des filiales d'Europe occidentale au groupe russe. A cette occasion, un projet de résolution circonstancié comportant pas moins de huit questions précises relatives au devenir de cette entreprise est déposé. La demande d'une audition d'un représentant est

reformulée, en demandant qu'elle ait lieu avant le Conseil présentant le prochain budget. S'en est suivi une délibération aux termes de laquelle le Bourgmestre a fait état de ses nombreuses demandes relancées sans succès auprès de la SOGEPA. A force d'insister, il annonce avoir finalement obtenu une « réunion informelle » à laquelle le Conseil communal serait invité. En décembre 2022, le Conseiller revient encore à la charge à l'occasion d'une question orale portant sur une investigation inquiétante du site Disclose à charge du patron russe de ce holding susceptible de fournir des armements à l'agresseur russe en Ukraine. Il a été répondu que la réunion aurait lieu en janvier ou février 2023. En ce conseil de février 2023, le Conseiller demande donc qu'en est-il de cette réunion informelle ? Quand aura-t-elle lieu ? Avec qui ? Avec quel ordre du jour ? Quand l'invitation au conseil communal sera-t-elle lancée ? Le Conseiller ajoute qu'il considère scandaleux que la SOGEPA se dérobe depuis quatre ans. Il ajoute qu'il a vu passer un article très récent qui évoque un scandale portant sur le manque de transparence au sein de l'organisme. **Christian Fayt (EPI)** lui demande de ne pas tout mélanger. Il poursuit en disant que le Collège n'est pas resté sans rien faire après le Conseil de décembre. Il rappelle lui aussi l'historique. Lors de la première demande en 2019, la SOGEPA ne voulait pas de cette rencontre pour des raisons de discrétion par rapport au plan de restructuration discuté à l'époque. Ensuite, le Covid est arrivé et la situation des deux entreprises, NLMK et les Papeteries, restait propices à la discrétion. La demande a été relancée en début d'année, et la réponse a été que la personne qui gère le dossier NLMK est disponible deux jours par mois. Le Bourgmestre annonce qu'il y a donc une proposition de rencontre en visioconférence prévue le 28 février à 11h30. **Claude Debrulle (Pacte)** remercie le Bourgmestre pour les efforts consentis.

### 17. QUESTIONS ORALES

#### Fusion des communes

**Pascale Carton (I.C.)** explique avoir entendu une émission sur la Première qui évoquait la fusion des communes. Très peu de communes ont répondu à l'appel. Elle se demande si l'ITtre a été approchée. Quid du dédoublement structurel ? **Christian Fayt (EPI)** répond juste que certains projets évoqués ce jour sont aussi pensés pour être prêt si cela devenait obligatoire, et pour permettre à

l'ITtre d'avoir des arguments en sa faveur.

#### Bâtiments inoccupés

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande des nouvelles du dossier des bâtiments inoccupés. Elle demande s'il est possible d'ajouter cela à l'ordre du jour du prochain Conseil. **Pascal Henry (MR)** répond qu'il était justement prévu que le dossier soit présenté au prochain Conseil.

#### Caméras de surveillance

**Ferdinand Jolly (I.C.)** demande si les caméras installées il y a quelques années sont fonctionnelles et si elles sont utilisées. Avant Covid, il y avait eu une exposition magistrale dans le contournement et une œuvre avait été abîmée. Les caméras n'avaient pas pu fournir d'information. De plus, il se rappelle aussi qu'un subsidie avait été obtenu pour une caméra mobile pour lutter contre les dépôts sauvages. A-t-elle été achetée ? Qui va la gérer ? **Christian Fayt (EPI)** demandera à la Police et reviendra avec des réponses plus précises lors d'un prochain Conseil. **Fabienne Mollaert (EPI)** explique avoir eu un rendez-vous avec la Police pour la caméra contre les dépôts sauvages. C'est la Police qui va gérer puisque c'est eux qui gèrent le suivi et les amendes ensuite. Le cahier des charges arrive. Des points noirs ont été identifiés pour l'installer.

#### Etat des routes

**Daniel Vankerkove (I.C.)** a pu constater les effets du sel hivernal sur le tarmac. Un calendrier des réparations est-il prévu ? Il souligne l'état de la Rue Cardinal Mercier où il y a de gros trous. **Jacques Wautier (EPI)** répond que le Service Travaux a commencé à faire des réparations depuis la semaine précédente. Il rappelle que signaler les gros trous peut se faire via betterstreet.

#### Sentier des Longs Prés

**Chantal Vanvarebergh (I.C.)** explique avoir croisé une jeune maman qui utilisait le nouveau sentier des Longs Prés et qui a dit avoir eu du mal à passer avec son vélo-cargo à un endroit où des blocs ont été placés. **Christian Fayt (EPI)** répond que les blocs ont été retirés et que des barrières ont été installées. **Jacques Wautier (EPI)** ajoute que normalement, elle devrait savoir passer. Il va aller vérifier.

#### Cinéma des Aînés

**Claude Debrulle (Pacte)** avait proposé au Conseil des Aînés la possibilité que l'activité

Par sympathie  
**AUGRANGE srl**

**L'assurance sans soucis !**  
**Assurances HENRY**  
ASSURANCES  
PRETS  
PLACEMENTS  
1460 ITTRE - VIRGINAL  
067/64 93 09  
assurances.henry@handco.be  
www.assurances-henry.be

Logos: VIVIUM, OHV, ADHORA, Foyer, Allianz, V.H., DELTA, AG, etc.

## CONSEIL COMMUNAL

cinéma soit proposée à La Valette ou au Cinéma de Nivelles pour favoriser des entreprises plus locales. Le Conseil des Aînés lui a répondu que les aînés préféraient sortir de la Commune et appréciaient la facilité du cinéma utilisé actuellement. Il est étonné de cette réponse et demande si le Collège ne peut pas se saisir de cette question. Le conseiller et **Président du Conseil Consultatif des Aînés Arthur Deghorain (EPI)** répond. Il se dit étonné de la démarche puisqu'il a déjà posé la question et qu'il a obtenu une réponse. Si le Conseiller voulait plus d'informations, il aurait pu les demander. Le Conseil consultatif a estimé que les films proposés par le Centre culturel n'étaient pas dans l'esprit de ceux proposés actuellement. Le Cinéma de Nivelles a été éliminé lui parce que, selon leurs informations, la possibi-

lité de proposer un moment à la cafétéria après la séance était impossible là-bas. Il ajoute que la dernière séance a regroupé 22 aînés qui étaient contents de sortir de la commune pour aller dans une grande salle. Le conseil consultatif a pris sa décision et l'a transmise au Collège.

### Commerces face à la crise

**Pol Perniaux (Pacte)** rappelle que l'épicerie de Virginal a fermé, et a déjà été reprise. La facture d'énergie était une des causes principales de la fermeture. D'autres petites entreprises risquent de rencontrer des difficultés. N'y a-t-il pas des contacts à prendre pour voir si la Commune peut aider si nécessaire ? **Lindsay Gorez (MR)** confirme que le problème des prix de l'énergie a effectivement des conséquences sur les petites

entreprises. Une des pistes que le Collège a choisie, c'est de mettre en place des choses pour augmenter la fréquentation des commerces, comme la visite de Saint-Nicolas par exemple. Elle déclare que des contacts peuvent être pris avec les entreprises mais qu'une prime ponctuelle ne sera pas la solution la plus efficace pour elles.

*Le conseil se poursuit à huis-clos.*

*Julie Duthy*

**Prochain conseil communal  
14 mars 2023**

**Les journées Wallonnes de l'eau**

Plus de 25 activités

du 18 mars au 2 avril 2023

dans 14 communes

du sous-bassin de la Senne

Programme : [www.crsenne.be](http://www.crsenne.be)  
Renseignements : Contrat de Rivière Senne - [info@crsenne.be](mailto:info@crsenne.be) - 02/355.02.15

Logos of participating municipalities: LAUVIERE, WATERLOO, etc.

**Le club de football "La jeunesse sportive Ittoise" Présente**

**Samedi 08 avril de 20h00 à 2h00**

**On vous attend en pleine forme...**

**SOIRÉE KARAOKE**

**ENTREE GRATUITE**

**Et dance party...**

**ANIMATION "SONOPHIL"**

**ADRESSE : Rue Jean Jolly 1, 1460 Ittre**

**BIENVENUE A TOUS**

**Par sympathie  
AUGRANGE srl**

**NATHALIE DUVEILLEZ**

*de bien naître à bien être....*

- Accompagnements autour de la naissance dans le respect et la bienveillance de tous
- Massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

Possibilité de chèques cadeaux

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre - 0477/65 74 10  
[nathalie.duveillez@proweb.com](mailto:nathalie.duveillez@proweb.com)  
[www.nathalieduveillez.be](http://www.nathalieduveillez.be)

**Cuisines équipées sur mesure ...**

**Yvébé sprl**

Une histoire de cuisine ... [yvesvanbrabant@gmail.com](mailto:yvesvanbrabant@gmail.com)  
0495 20 20 89  
[www.yvebe.be](http://www.yvebe.be)

## PHARMACIES DE GARDE

### MARDI 7 MARS

#### Des Forges - Smoos

Rue Du Château, 51  
CLABECQ  
02 3557541

### SAMEDI 25 MARS

#### Vesnau

Rue De La Libération, 10  
VIRGINAL-SAMME  
067 646187

### DIMANCHE 26 MARS

#### Vesnau

Rue De La Libération, 10  
VIRGINAL-SAMME  
067 646187

### LUNDI 27 MARS

#### Loop

Rue De Nivelles, 155 A  
BRAINE-LE-CHATEAU  
02 3669361

### MARDI 28 MARS

#### De Buijl

Rue Du Pont, 62  
REBECQ  
067 638201

### MERCREDI 29 MARS

#### Familia Vion L.

Rue De La Libération, 10  
BRAINE-LE-CHATEAU  
02 3669010

### JEUDI 30 MARS

#### Vandersteen

Rue De La Déportation, 50  
TUBIZE  
02 3556079

### VENDREDI 31 MARS

#### Multipharma Clabecq

Place Josse Goffin, 11  
CLABECQ  
02 3559948

### SAMEDI 1 AVRIL

#### Multipharma Henry

Grand Place, 9  
TUBIZE  
02 3900355

### DIMANCHE 2 AVRIL

#### Multipharma Henry

Grand Place, 9  
TUBIZE  
02 3900355

### LUNDI 3 AVRIL

#### Ph. De Saintes - Peeters

Chaussée D'Enghien, 284  
SAINTES  
02 3900438

### MARDI 4 AVRIL

#### Multipharma Stievenart

Rue De Mons, 73  
TUBIZE  
02 3556050

### MERCREDI 5 AVRIL

#### De Ittre

Rue Neuve, 5  
ITTRE  
067 648421

### JEUDI 6 AVRIL

#### Guillaume

Rue De La Libération, 46  
BRAINE-LE-CHATEAU  
02 3669065

### VENDREDI 7 AVRIL

#### Des Forges - Smoos

Rue Du Château, 51  
CLABECQ  
02 3557541

### SAMEDI 8 AVRIL

#### De Buijl

Rue Du Pont, 62  
REBECQ  
067 638201

### DIMANCHE 9 AVRIL

#### De Buijl

Rue Du Pont, 62  
REBECQ  
067 638201

### LUNDI 10 AVRIL

#### Familia Alexis

Av. Gaston Mertens, 13  
WAUTHIER-BRAINE  
02 3669204

### MARDI 11 AVRIL

#### Vesnau

Rue De La Libération, 10  
VIRGINAL-SAMME  
067 646187

### MERCREDI 12 AVRIL

#### Rebecq-Quenast - Emdadi

Rue Du Faubourg, 1  
QUENAST  
067 670707

### JEUDI 13 AVRIL

#### Jonckheere

Rue Frère Taymans, 271  
TUBIZE  
02 3556259

### VENDREDI 14 AVRIL

#### Multipharma Clabecq

Place Josse Goffin, 11  
CLABECQ  
02 3559948

### SAMEDI 15 AVRIL

#### Familia Tubize

Rue De La Soie, 12  
TUBIZE  
02 3556189

### DIMANCHE 16 AVRIL

#### Familia Tubize

Rue De La Soie, 12  
TUBIZE  
02 3556189

## MÉDECINS

## DE GARDE

**Lieu :** Hôpital de Tubize (CHTN)  
au n°8 de l'Avenue de Scandiano.  
**Ouvert :** les samedi, dimanche et  
jours fériés de 8h à 21h.

**Durant les heures d'ouverture,  
deux médecins y assureront la  
garde :** le premier assurera les  
consultations au poste, tandis que  
le second assurera les visites à do-  
micile au chevet des patients inca-  
pables de se déplacer ou de se faire  
véhiculer au poste de garde pour  
raison de santé.

L'appel au médecin volant se fera via  
le 1733.

**Les nuits des vendredis, samedis,  
dimanches et jours fériés** (de 21h à  
8h), un seul médecin par zone assu-  
rera les visites à domicile à caractère  
urgent, toujours via le 1733.

## PERMANENCE

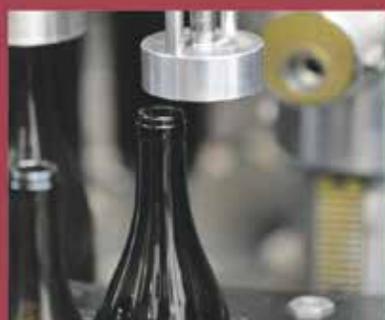
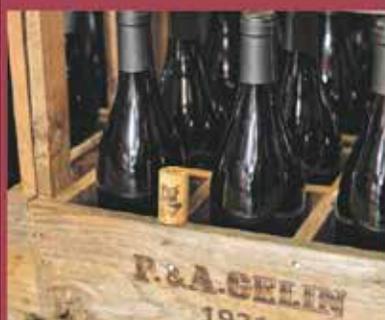
## VÉTÉRINAIRE

0497/55 22 55



# P. & A. GELIN vins

VOTRE CAVISTE EN TOUTE CONFIANCE DEPUIS 1921



• VENTE AU DÉTAIL

• CIRCUIT COURT : UN VRAI NÉGOCIANT QUI IMPORTE  
100% DE SES VINS

• DES CONSEILLERS QUALIFIÉS QUI VOUS ORIENTENT  
EN FONCTION DE VOS ENVIES

• PLUS DE 500 RÉFÉRENCES MISES EN BOUTEILLE  
AU CHÂTEAU

BRAINE-LE-CHÂTEAU  
RUE DE TUBIZE 51  
1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU

02/366.91.48  
WWW.GELINVINS.BE  
INFO@GELINVINS.BE



# Centre Funéraire Lesseigne

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre

Tél. 067/21 22 46

*Mel' Ange  
de Fleurs*



ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24

Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur [www.lesfunerailles.be](http://www.lesfunerailles.be)



**FUNÉRAILLES MICHAËL**

Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal

067 70 17 17

[www.funeraillsmichael.be](http://www.funeraillsmichael.be)



**POOL**  
P L A I S I R

Création - Rénovation - Entretien

Piscines Pool Houses Aménagements extérieures

Remi Wautier : 0474 / 83 28 13

[info@poolplaisir.be](mailto:info@poolplaisir.be)

Pierre Stryckman : 0475/ 28 50 42

**Brasserie des Artistes**

Rue Basse 11, 1460 Ittre

Réervations au 067 64 92 02



**SE concept**  
BARZIN Ghislain

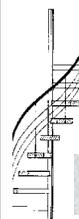
- Location de matériel (son, lumière et vidéo) et apport technique sur tout type d'événement
- Ingénierie du son (live et studio)
- Réparation de matériel électronique, informatique et électroménager
- Animation de soirée dansante
- Electricité générale

0479 25 76 45

[barzin.ghislain@hotmail.com](mailto:barzin.ghislain@hotmail.com)

TVA : BE0772 544 523

**Gascard G.S.C. sa**  
**Constructions métalliques**  
**Ferronneries contemporaines**



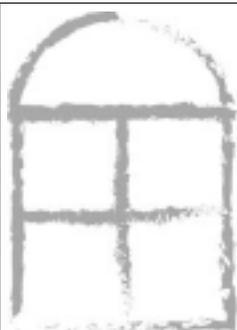
Ateliers et siège social

Rue de Tubize 12

1460 Ittre - VIRGINAL

Tél. 067/64 79 00

Fax. 067/64 73 03



**Ets.**

**BONTET PHILIPPE**

S  
P  
R  
L

CHASSIS - PORTES - VOLETS - VERANDAS

0475/571 399 - 067/64 83 01

ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES

[WWW.BONTET.BE](http://WWW.BONTET.BE)

Problème d'égoût?  
Rioolprobleem?

**GODART**  
LA TECHNIQUE SANS FRONTIÈRES  
TECHNIEK ZONDER GRENZEN

067/64.92.55  
[www.godart.be](http://www.godart.be)